

TERMES DE REFERENCES

Evaluation Stratégie Pays IDE

Pays dans lesquels le programme est mis en œuvre	Republique du Burkina Faso
Agence d'exécution	United Nations Capital Development Fund (UNCDF)
Organisations partenaires	Le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg ; Le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du Luxembourg ;
Durée	PARI - Octobre 2018 - Septembre 2021 CE4PR – Juillet 2019 - Décembre 2023.
Budget du programme	• PARI - Total des ressources initialement recherchées : EUR 2 700 000 ➤ PARI Investissements : EUR 2 619 430 EUR • CE4PR - Total des ressources initialement recherchées : USD 3 593 244 USD ➤ CE4PR Investissements : USD 3 219 989

Évaluation en temps de crise : COVID-19

Alors que le COVID-19 se propage à l'échelle mondiale, il s'agit d'une crise sanitaire, humanitaire et de développement massive. L'Unité d'évaluation de l'UNCDF reste opérationnelle et adapte son mode de fonctionnement et de gestion des évaluations. Notre priorité est la sécurité de notre personnel, de nos consultants et de nos parties prenantes tout en essayant de garantir que l'UNCDF continue de bénéficier de preuves d'évaluation de haute qualité pour soutenir son apprentissage stratégique et sa responsabilité. Les encadrés « Évaluation pendant une crise : COVID-19 » tout au long des présents TdR fournissent des informations supplémentaires, notamment sur la manière dont la conduite de cette évaluation sera affectée par la COVID-19.

Table des matières

1. Contexte	5
1.1. United Nations Capital Development Fund (UNCDF) & Cadre Stratégique	5
1.1.1. UNCDF	5
1.1.2. Cadre Stratégique & Cadre de Ressources Et Résultats	5
1.2. Coopération Luxembourgeoise	6
1.3. Burkina Faso	7
2. Intervention	8
2.1. IDE	8
2.2. PIC	9
3. Programmes UNCDF	11
3.1.1. PARI	11
Logique d'intervention et résultats attendus de PARI	11
Chaines de résultats de PARI	12
3.1.2. Clean Energy for People Resilience (CE4PR)	13
Logique d'intervention et résultats attendus de CE4PR	14
Théorie de changement de la stratégie digitale et de CE4PR	15
3.1.3. Autres interventions	16
4. Raison, envergure et objectifs	17
5. Méthodologie de l'évaluation	18
5.1. Théorie du changement	19
5.2. Matrice d'évaluation	19
5.3. Méthode de collecte de données	22
5.4. Approche genre	23
5.5. Etudes de cas	23
5.6. Rapport / Mini Evaluation	23
5.7. Informations disponibles	23
6. Publique et timing	24
7. Gestion et Responsabilités	24
8. Calendrier de l'évaluation	24
8.1 Phase préparatoire et analyse documentaire	24

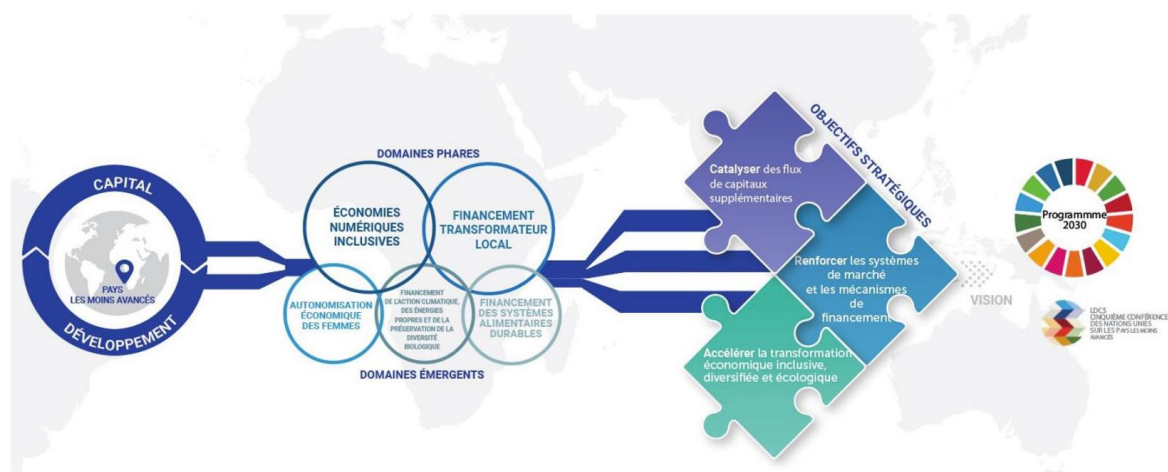
8.2 Phase de mission sur le terrain :	25
Phase post-mission de terrain	26
9. Principaux Livrables.....	27
10. Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises.....	29
11. Ethique de l'évaluation	33
12. Arrangement de gestion	33
11. ANNEXES.....	37

1. Contexte

1.1. United Nations Capital Development Fund (UNCDF) & Cadre Stratégique

1.1.1. UNCDF

UNCDF est l'Agence d'Investissement des Nations Unies pour les 48 pays les moins avancés du monde. Il crée de nouvelles opportunités pour les populations pauvres et leurs communautés en augmentant l'accès à la microfinance et aux investissements. UNCDF se focalise sur l'Afrique et les pays les plus pauvres en Asie, avec un engagement spécial envers les pays sortant de conflit ou de crise. Le mandat financier de l'UNCDF au sein du système des Nations Unies est unique. Il fournit des investissements et un soutien technique aussi bien au secteur public que privé. Par son aptitude à mobiliser des capitaux (sous forme de subventions, de prêts à des conditions avantageuses et de rehaussements de crédit) et à apporter l'expertise technique nécessaires à la préparation de portefeuilles de projets durables et solides d'infrastructure et de renforcement des capacités, son mandat constitue un complément des plus utiles à ceux des autres agences des Nations Unies. Il lui permet également d'investir en amont dans l'élimination des risques liés aux possibilités que pourront exploiter par la suite les partenaires financiers institutionnels, ou les organisations caritatives et les investisseurs du secteur privé, dont le nombre ne cesse de croître.



1.1.2. Cadre Stratégique & Cadre de Ressources Et Résultats

Guidé par les principes de la responsabilité partagée, de la prise en main et de la conduite du programme par les PMA, l'UNCDF aidera les pays à atteindre ces trois objectifs stratégiques¹ indissociables et qui se renforcent mutuellement :

- a) catalyser des flux de capitaux supplémentaires ;
- b) renforcer les systèmes de marché et les mécanismes de financement ;

¹ <https://www.uncdf.org/article/7488/uncdf-strategic-framework-2022-2025-undp-executive-board-version>

c) accélérer la transformation économique inclusive, diversifiée et écologique ;

UNCDF cible son soutien, dans le cadre de toutes ses interventions, sur la réalisation des objectifs de développement durable suivants : ODD 1 (Pas de pauvreté), ODD 5 (Égalité entre les sexes), ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs). Il cherche également à contribuer à la réalisation des objectifs 2 (Faim « zéro »), ODD 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), ODD 11 (Villes et communautés durables), ODD 13 (Mesure relative à la lutte contre les changements climatiques), ODD 14 (Vie aquatique), ODD 15 (Vie terrestre) et ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces). Les interventions intégrées qui contribuent à plusieurs objectifs interdépendants et tiennent compte des trois aspects du développement durable auront la priorité. En collaborant avec les Nations Unies et d'autres partenaires de développement, l'UNCDF peut apporter sa pierre à d'autres ODD.

Le Cadre De Ressources et Résultats du Cadre Stratégique de l'UNCDF se trouve en annexe.

1.2. Coopération Luxembourgeoise²

Le document stratégique « En route pour 2030 » définit les orientations stratégiques et le cadre général pour l'action de la Coopération luxembourgeoise. Il en identifie les domaines thématiques prioritaires, les instruments ainsi que les actions visant à assurer l'efficacité du développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement.

Thématiques prioritaires

Une approche multidimensionnelle de l'éradication de la pauvreté et du développement durable. Partant de l'Agenda 2030 et afin de promouvoir des approches intégrées entre secteurs, partenaires et instruments, la stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise évolue d'une priorisation sectorielle vers une approche plus inclusive, désormais fondée sur des thématiques prioritaires.

En conformité avec son objectif principal, les ODD et le principe consistant à « ne laisser personne pour compte », le Luxembourg concentrera son action sur les quatre thématiques prioritaires suivantes :

- Améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité,
- Renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes,
- Promouvoir une croissance durable et inclusive,
- Promouvoir une gouvernance inclusive.

Dans le cadre de cet exercice, les deux thématiques suivantes sont d'une importance particulière :

Renforcer l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes : Les femmes et les jeunes sont confrontés d'une manière disproportionnée aux conséquences de la pauvreté en étant souvent privés de l'accès aux compétences nécessaires pour s'engager activement dans des activités productives et durables et susceptibles, à terme, de faciliter leur intégration socio-économique. L'appui à l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes est un facteur clé pour stimuler la croissance économique et le développement durable par une réduction des inégalités d'offre et d'accès à une éducation et une formation de qualité.

² <https://cooperation.gouvernement.lu/dam-assets/politique-cooperation-action-humanitaire/documents-de-reference/strat%C3%A9gie/Strat%C3%A9gie-MAEE-FR.pdf>

Promouvoir une croissance durable et inclusive : Le Luxembourg reconnaît qu'un développement à long terme nécessite des investissements nationaux et étrangers, tout comme la mobilisation de partenariats multi-acteurs. Cette démarche inclut les actions de coopération Sud-Sud et triangulaires afin d'impulser un développement socio-économique durable et inclusif, ainsi que la formation et la rétention d'une main d'œuvre qualifiée.

1.3. Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays sahélien, d'une superficie de 274 000 km² situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Pays à faible revenu avec des ressources naturelles limitées, sa population est estimée à 21 510 181 habitants (INSD, Projections 2020), composé de 51,72% de femmes et de 48,28% d'hommes. Le taux de croissance annuel de la population est de 2,93% entre 2006 et 2019, contre 3,1% entre 1996 et 2006 (INSD, 2019). L'économie du Burkina Faso est dominée par l'agriculture qui occupe et nourrit plus de 80% de la population et contribue à plus de 30% à la formation du PIB. Majoritairement constituée de femmes (51,7%) et de jeunes (de plus de 15 ans, cette population est essentiellement et structurellement dépendante du capital « terres et/ou ressources naturelles » qui constitue son principal moyen d'existence, particulièrement en milieu rural. Le gouvernement du Burkina Faso a élaboré et mis en œuvre de nombreux référentiels de développement dont le dernier est le Plan de développement économique et social 2016 -2020. Le PNDES (2016 -2020) a permis d'enregistrer des résultats dans le domaine politique, économique et sociale. Malgré cela de nombreux défis demeurent.

Le nouveau Plan national de développement économique et social (PNDES 2021-2025) en cours, ambitionne de rétablir la sécurité et la paix, de juguler la crise humanitaire sans précédent, de renforcer la résilience de la nation et de transformer structurellement de l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable et inclusive.

En collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, le Burkina Faso s'est engagé à affronter 5 défis majeurs dans le cadre de son nouveau Plan national de développement économique et social (PNDES 2021-2025) en vue de gagner le pari de la transformation structurelle de l'économie burkinabè (consolidation de la résilience et au rétablissement de la sécurité, la paix et la cohésion sociale ; approfondissement des réformes institutionnelles et administratives ; consolidation du développement du capital humain et la solidarité nationale ; dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois, renforcement du financement de l'économie et de l'approche de mise en œuvre). Ces différents défis sont à relever dans un contexte socio-économique difficiles, dominé par l'insécurité et les attaques terroristes de plus en plus persistantes dans les régions frontalières tendant à se généraliser sur toute l'étendue du territoire entraînant des déplacements massifs de populations à l'intérieur du Pays.

L'accès à une énergie propre, sûre et abordable est une condition préalable fondamentale au développement social et économique, comme le stipule l'objectif de développement durable n° 7. Il s'agit en outre d'une voie pour éradiquer la pauvreté (ODD n° 1) par la création d'activités économiques et d'emplois. Et il contribue à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (ODD #13) à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre en utilisant des sources d'énergie renouvelables et la transition vers une économie bas carbone. Soutenir le développement économique des couches les plus vulnérables de la population, les femmes et les jeunes, en milieu rural par l'accès à une énergie propre pour des activités génératrices de revenus, notamment dans le secteur agricole, améliore leur résilience et contribue à l'adaptation au changement climatique.

L'accès à l'énergie, il reste faible au Burkina Faso, en particulier dans les régions rurales. En effet, le taux d'électrification du pays en 2020 est de 25% avec seulement 4 millions de personnes en zone rurale qui ont accès à l'Energie (ABER, 2022). La situation énergétique est caractérisée par la prédominance de la biomasse, la production de combustibles fossiles, l'hydroélectricité dont le potentiel est limité en raison de l'irrégularité des précipitations. Dans le secteur de la cuisson et du combustible à biomasse solide, la population dépend du bois de chauffage et du charbon de bois. Cette source d'énergie représente près de 75% de l'approvisionnement énergétique au Burkina Faso en 2015. L'électricité fournie par la Sonabel ne couvre que 45% des ménages.

Pourtant le Burkina Faso est un pays très ensoleillé ce qui pourrait contribuer à combler le déficit énergétique, particulièrement en zone rurale à travers la promotion des technologies solaires de qualité, à prix abordable, le renforcement des capacités des entreprises d'offre de services énergétiques, des prestataires de services financiers et de paiement positionnés dans le secteur des énergies renouvelables etc.

Le Gouvernement ambitionne d'offrir un accès universel à la population à l'horizon 2030 avec un taux d'électrification de 80% par la mise en place des mécanismes afin de faciliter l'accès aux services de l'électricité y inclus l'accès via des kits solaires de base pour les populations à faibles revenus; le développement du solaire comme source de production et extension de réseau pour alimenter les gros consommateurs et faire la promotion de l'utilisation productive de l'énergie ; et la sollicitation du secteur privé pour le développement de mini réseaux en PPP³ avec l'État intervenant pour assurer la rentabilité économique des investissements (études, réformes institutionnelles subventions, etc...);

2. Intervention

2.1. IDE

L'objectif pour IDE est d'équiper des millions de personnes d'ici 2024 pour leur permettre de bénéficier de services numériques innovants dans leur vie quotidienne et ainsi contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Pour l'UNCDF, la finance digitale est la voie royale de l'inclusion financière, qui, bien qu'elle ne constitue pas un but principal, permet d'atteindre de nombreux objectifs. Une réelle inclusion financière numérique doit permettre aux personnes à faibles revenus de participer à l'économie afin de satisfaire leurs besoins quotidiens et d'améliorer leurs compétences, leur productivité et leur employabilité à l'ère de l'économie numérique.

Dans la mesure où un éventail plus large de services est fourni grâce aux plateformes numériques (dans les domaines de l'agriculture, l'énergie, la santé, l'éducation, l'entrepreneuriat et les finances), ces nouveaux services sont conçus grâce à l'émergence des services financiers numériques. La finance digitale, qu'elle soit à l'origine de nouveaux services tels que l'accès à l'énergie ou qu'elle fournisse des sources de revenus pour des applications et des produits populaires, est au cœur des économies numériques émergentes et, par conséquent, de l'inclusion numérique. L'accès universel aux multiples services financiers existants est absolument essentiel pour atteindre plusieurs des objectifs de développement durable.

³ Partenariat Public Privé

Une importance particulière est accordée aux jeunes, aux femmes, aux migrants, aux réfugiés et aux micros, petites et moyennes entreprises (MPME), des segments de clientèle qui sont souvent marginalisés et privés des innovations et technologies numériques en raison de normes et statuts sociaux ou encore de leurs revenus et capacités limités.

La stratégie de l'UNCDF s'articule autour de quatre piliers d'intervention :

Clients Autonomes : Identifier dès le départ comment les utilisateurs acquièrent les compétences nécessaires (numériques et financières) pour adopter de nouveaux services numériques, et en tirer parti pour accroître aussi bien leurs compétences non-techniques que techniques.

Innovations inclusives : Aider les entrepreneurs locaux et les MPME à mettre en place des services inclusifs au profit de l'économie numérique locale, en veillant à ce que la valeur créée par les services numériques améliore les moyens de subsistance des clients locaux et ne soit pas détournée vers les fournisseurs de plateformes mondiales.

Ecosystème de paiement numérique ouvert : En nous appuyant sur l'expérience que nous avons acquise dans le domaine de la finance digitale, comprendre l'importance des paiements numériques, véritables piliers de la prestation de services numériques pérennes et efficaces d'un point de vue économique.

Politiques et Règlementations : Collaborer avec les gouvernements par l'intermédiaire de nos relations et nos points de contact dans les pays où nous intervenons afin d'élaborer des politiques qui offrent le soutien et les conditions nécessaires au développement d'une économie numérique inclusive.



2.2. PIC⁴

La coopération luxembourgeoise est installée à Ouagadougou depuis 2006. Cette coopération entre le Burkina Faso et le Luxembourg est encadrée par un Programme Indicatif de Coopération (PIC) qui couvre

⁴ <https://cooperation.gouvernement.lu/dam-assets/partenaires/partenaires/pays-partenaires/burkina-faso/bkf-pic-iii.pdf>

les secteurs de concentration comme la gestion durable des ressources naturelles et les nouvelles technologies de la communication. La coopération luxembourgeoise s'engage depuis le début des années 1990 pour soutenir activement le développement de la microfinance et de la finance inclusive. Elle s'investit dans des programmes de finance inclusive axés sur les femmes, la finance rurale, le développement d'outils de financement et d'assurance dans le secteur du développement agricole et dans le domaine de la lutte contre la faim et la malnutrition.

La coopération entre le Burkina Faso et le Luxembourg est depuis 2003 encadrée par un Programme indicatif de Coopération (PIC). Les activités exécutées par Lux-Development, agence luxembourgeoise pour la coopération au développement, et les agences des Nations unies entrent dans le PIC et bénéficient de son enveloppe financière indicative.

Un premier PIC (PIC I) couvrait la période de 2003 à 2007, donnant la priorité aux secteurs sociaux. Le deuxième PIC (PIC II), signé en 2007, couvrait initialement la période 2008-2012, mais en raison notamment de retards accusés dans le déboursement des fonds et des changements socio-politiques récents, le PIC II a été prolongé à deux reprises pour finalement prendre fin en décembre 2016. A côté des deux secteurs de concentration initiaux qu'étaient la gestion durable des ressources naturelles ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels, le PIC II couvrait également les domaines de l'éducation de base, de la transfusion sanguine et des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le troisième PIC pour la période 2017-2021 (PIC III) a été signé le 21 novembre 2016 par les deux gouvernements respectifs. Le processus d'identification du PIC III s'est fait en lien étroit avec le nouveau référentiel pour la stratégie de développement du Burkina, le plan national de développement économique et social (PNDES) fixant comme objectif de "construire une nation démocratique, unie et solidaire, et à même de structurellement transformer l'économie burkinabè, pour une croissance forte, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social". Présenté à Paris lors de la Conférence des partenaires du Burkina Faso en décembre 2016, le PNDES se décline en trois axes stratégiques, à savoir reformer les institutions et moderniser l'administration, développer le capital humain et dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Le PIC III se concentre essentiellement sur les secteurs suivants :

- la gestion durable des ressources naturelles (GDRN) ;
- l'éducation, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EEFTP) ;
- les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les interventions menées par l'UNCDF et soutenues et financées par la Coopération luxembourgeoise sont conformes aux objectifs stratégiques de la Coopération luxembourgeoise, tels que définis dans son Programme indicatif de coopération (PIC III ; 2017 – 2021) entre le Burkina Faso et le Grand-Duché du Luxembourg, de réduire la pauvreté et les inégalités et de contribuer au renforcement des capacités en vue de favoriser la croissance inclusive, le développement social et la gestion durable des ressources naturelles dans le cadre de la bonne gouvernance et de la sécurité, conformément aux priorités du Plan national de développement économique et social du Burkina Faso. (PNDES), 2016 – 2020 et le PNDES II en cours, 2021-2025.

3. Programmes UNCDF

Les interventions présentées s'appuient sur les actions de UNCDF dans le domaine de la finance inclusive au Burkina Faso, soutenu par le Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg. Ce programme de pays du CI comprend 2 composantes, (i) une utilisation accrue des innovations numériques pour renforcer la résilience économique des populations à faible revenu, en particulier les femmes, les jeunes et les petits exploitants agricoles ; (ii) la promotion de l'entrepreneuriat local et la création d'opportunités économiques pour une croissance économique équitable, inclusive et durable, avec un accent particulier sur la mobilisation de l'épargne informelle, le renforcement des chaînes de valeur agricoles et le développement des micro, petites et moyennes entreprises (MPME), avec les innovations numériques comme accélérateur stratégique des différentes interventions.

3.1.1. PARI

PARI est une initiative du Gouvernement du Burkina Faso, mis en œuvre par l'UNCDF. Il bénéficie du soutien financier de la Coopération Luxembourgeoise. Il est bâti sur les acquis des interventions antérieures de UNCDF dont les résultats ont été jugés appréciables (AgriFinance, MicroLead, YouthStart, MAP).

L'intervention de PARI couvre principalement trois régions qui sont le Centre, le Centre Est et l'Est.

Les cibles directes de PARI sont les femmes, les jeunes, les petits producteurs, les MPMEs urbains/ ruraux (TPME portées par les femmes et les jeunes) et les PME vertes. Les cibles indirectes sont les systèmes financiers décentralisés, les banques, les fonds nationaux, les OTM, les Fintechs et les départements ministériels, principalement le ministère de l'économie des finances et du plan, le ministère de la Transformation digitale, des postes et des communications électroniques, le Ministère en charge de la femme, le Ministère en charge du commerce, etc.)

Prévu pour démarrer en octobre 2018, PARI a été lancé officiellement en novembre 2018 pour une durée de trois (3) ans. Arrivé à son terme en septembre 2021, comme stipulé dans le document de projet, le programme a bénéficié d'une prorogation accordée par la Coopération Luxembourgeoise, le partenaire financier, jusqu'en septembre 2022 pour permettre de finaliser la réalisation de certaines activités en cours, notamment les activités de clôture. Cette prorogation n'a aucune incidence financière sur les activités.

Logique d'Intervention et résultats attendus de PARI

L'objectif global de PARI est de contribuer de manière durable à l'accroissement de la productivité et des revenus en tirant profit du potentiel des innovations financières et digitales afin d'améliorer l'accès aux financements et aux opportunités économiques pour les femmes, les jeunes, les petits exploitants agricoles et les Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPMEs). De l'objectif global, PARI poursuit deux (2) objectifs spécifiques que sont : (i) améliorer l'autonomisation économique des femmes, des jeunes et petits exploitants agricoles à travers l'accès accru et l'utilisation de produits et services financiers et non financiers digitaux adaptés et abordables et (ii) améliorer la viabilité et la durabilité des MPMEs portées par les femmes et les jeunes à travers l'accès accru à des financements adaptés et l'adoption des innovations digitales.

Deux principaux résultats sont attendus du programme :

- **Outcome 1 :** élargissement de l'utilisation des services financiers digitaux DFS et des innovations numériques : Les femmes, jeunes, exploitants agricoles ont un accès accru et durable aux services, à l'information et à la connaissance, et les utilisent pour une amélioration de leur autonomisation économique, grâce aux innovations digitales (financières et non financières) ;
- **Outcome 2 :** amélioration de la viabilité et de la durabilité des MPMEs : les femmes, les jeunes et les exploitants agricoles ont davantage accès à des opportunités de création d'emplois à travers l'appui au développement de MPMEs viables et durables dans les secteurs porteurs de l'économie, dans une perspective de transition vers l'économie verte.

L'atteinte de ces résultats se fait à travers le déploiement d'une série d'interventions stratégiques ciblant les différents segments de marché et qui sont déclinées autour de quatre (04) produits :

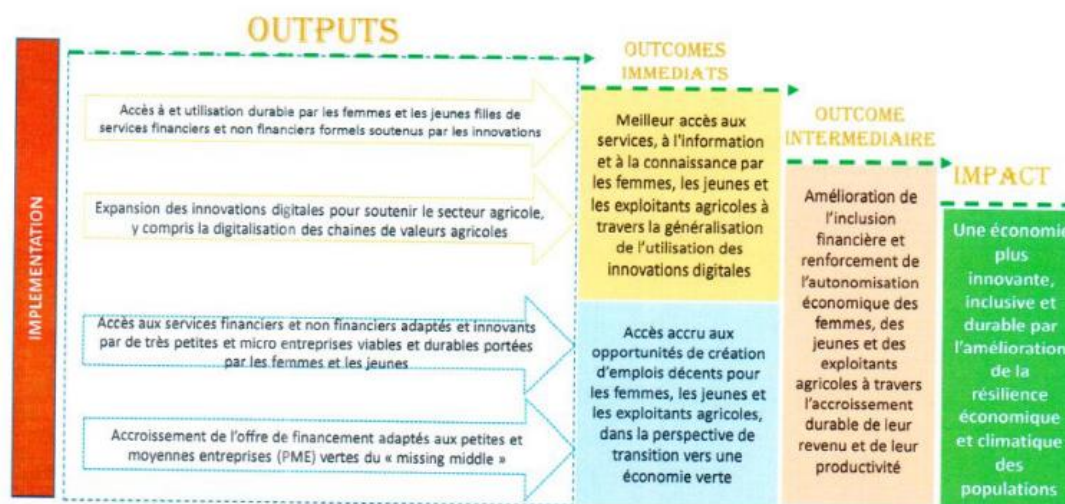
- Le renforcement de l'inclusion financière et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles à travers l'amélioration de leur accès aux services financiers et non financiers soutenus par les innovations digitales ;
- Le renforcement de la compétitivité de l'économie réelle à travers l'expansion de l'utilisation des innovations digitales, y compris pour la digitalisation des chaînes de valeur agricoles et la fourniture d'informations plus fiables et plus rapides via le canal digital ;
- Le soutien à l'installation et à la création de très petites et micro entreprises (TPME) viables respectueuses de l'environnement, portées par les femmes et les jeunes à travers l'amélioration de l'accès et à l'utilisation de services intégrés (financiers et non financiers) diversifiés, abordables et adaptés ;
- L'accroissement de l'offre de financement adaptée aux petites et moyennes entreprises (PME) du chaînon manquant, favorable à l'éclosion d'économies locales vertes et résilientes.

PARI a un impact direct sur divers objectifs de développement durables : pas de pauvreté (ODD n° 1), faim « zéro » (ODD n° 2), égalité entre les sexes (ODD n° 5), travail décent et croissance économique, (ODD n° 8) ; inégalités réduites (ODD n° 10), mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD n° 13), partenariat pour la réalisation des objectifs (ODD n° 17).

Chaines de résultats de PARI

Le programme PARI est bâti sur la stratégie digitale de l'UNCDF dont la mise en œuvre conduira à un certain nombre de changements.

ANNEXE 2 : THEORIE DU CHANGEMENT



Statut actuel de la mise en œuvre du programme - Annexes

3.1.2. Clean Energy for People Resilience (CE4PR)

Le programme Clean Energy for People Resilience (CE4PR) est une initiative complémentaire visant à amplifier la contribution de l'UNCDF au PNDES dans la transition du Gouvernement Burkinabé vers l'économie verte à travers l'extension du PARI aux questions des énergies.

Démarré en 2019 et lancé officiellement en juillet 2021, CE4PR est une réponse aux défis du marché de l'énergie propre au Burkina Faso. Il vise à améliorer les conditions de vie des couches les plus vulnérables de la population, les femmes, les jeunes, les petits exploitants agricoles, les micro-entrepreneurs, les micros et petites entreprises et les réfugiés, dans les zones rurales et périurbaines, en créant des opportunités économiques et en renforçant ainsi leur résilience et leur adaptation aux changements climatiques. Sa clôture interviendra en fin 2023.

L'objectif global de l'intervention est de contribuer à renforcer la résilience économique et l'adaptation aux changements climatiques des segments les plus vulnérables de la population, les femmes, les jeunes, les petits exploitants agricoles, les petits entrepreneurs, les micro et petites entreprises et les réfugiés, dans les zones rurales et périurbaines du Burkina Faso en favorisant l'accès à des solutions d'énergie propre, en particulier pour des usages productifs et des activités génératrices de revenus, fournies par des sociétés de services énergétiques du secteur privé et accélérées par des modèles commerciaux innovants et des solutions de financement numériques.

Les cibles indirectes sont les départements ministériels, principalement le ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement, le ministère de la Transformation digitale, des postes et des communications électroniques, le ministère en charge du commerce, etc.), les systèmes financiers

décentralisés, les banques, les fonds nationaux, les OTM, les entreprises de services énergétiques, les Fintechs et les incubateurs.

CE4PR s'inscrit dans les objectifs stratégiques de la coopération au développement luxembourgeoise énoncés dans son Programme Indicatif de coopération (PIC III ; 2017-2021) visant à soutenir le PNDES.

Il est en cohérence avec les priorités du PNDES II 2021-2025, notamment dans son axe 3 « Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale, OS 3.6 : Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité » et son EA.3.6.3 : La promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique est assurée. L'intervention est bâtie également sur les enseignements tirés des programmes existants de UNCDF et financés par le Luxembourg. Il est en synergie avec le programme CleanStart en cours dans les autres pays d'intervention de l'UNCDF en Afrique de l'Est et Asie.

L'intervention vise à combler les inefficacités du marché de l'énergie propre pour la résilience des personnes en :

- Renforçant la résilience économique et contribuer à l'adaptation au changement climatique des groupes cibles en améliorant l'accès et l'utilisation de solutions énergétiques propres à des fins productives/génératrices de revenus et à usage domestique ;
- Promouvant le développement d'un secteur énergétique local inclusif et durable, favorisant la création d'emplois, le développement économique et l'innovation.

Impact : À la fin de l'intervention proposée, les petits exploitants agricoles, les MPMes - en particulier celles dirigées par des femmes, des jeunes et des réfugiés - ont accès à des produits/solutions d'énergie propre pertinents qui améliorent leur résilience économique et leur adaptation au changement climatique. La finalité du programme a un impact direct sur divers ODD. (i) il met un accent particulier sur les femmes (ODD n° 5), l'énergie (ODD n° 7), et les jeunes et les MPE (ODD n° 8) ; (ii) explorera des solutions énergétiques propres dans les secteurs de l'agriculture (ODD n° 2), de la santé (ODD n° 3), de l'éducation (ODD n° 4), de l'eau et de l'assainissement (ODD n° 6) et de l'action climatique (ODD n° 13).

Logique d'intervention et résultats attendus de CE4PR

L'objectif global de l'intervention est de contribuer à renforcer la résilience économique et l'adaptation au changement climatique des couches les plus vulnérables de la population, des femmes, jeunes, petits exploitants agricoles, petits entrepreneurs, micro et petites entreprises et réfugiés, dans les zones rurales et périurbaines du Burkina Faso, en favorisant l'accès à des solutions énergétiques, spécialement conçues pour des utilisations productives et des activités génératrices de revenus, fournies par des sociétés de services énergétiques du secteur privé et accélérées par des modèles économiques novateurs et des solutions de financement reposant sur le numérique.

Trois résultats sont attendus de l'initiative :

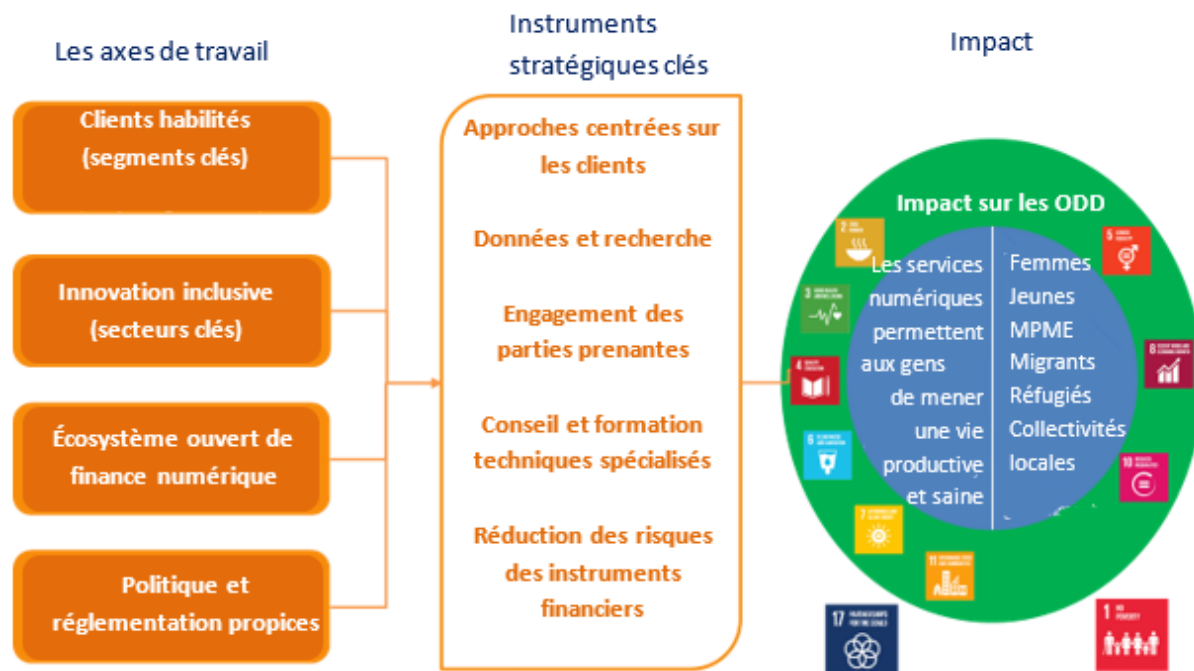
- accélérer le développement et l'intensification des activités des sociétés de services énergétiques du secteur privé consistant à fournir des solutions d'énergie propre à des fins productives / génératrices de revenus et domestiques aux consommateurs du dernier kilomètre et à incuber les petits entrepreneurs et les micros et petites entreprises du secteur de l'énergie propre ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME) ;

- catalyser le développement de produits et services financiers innovants et abordables, adaptés aux besoins des consommateurs de produits et services d'énergie propre (groupes cibles) ainsi qu'aux besoins des ESCO, en vue d'accélérer la fourniture et l'accès à des solutions d'énergie propre ;
- contribuer à promouvoir le développement d'un marché florissant des énergies propres pour des utilisations productives / génératrices de revenus et domestiques au Burkina Faso.

Pour l'atteinte des résultats, un fonds de subventions dénommé « Fonds des énergies renouvelables pour la résilience au Burkina Faso », en abrégé FERR-BF a été créé pour soutenir l'écosystème des énergies renouvelables, notamment les entreprises d'offres de solutions énergétiques, les prestataires de services financiers intervenant dans le secteur et les prestataires de services de paiement afin de fournir des solutions d'énergie propre à des fins productives / génératrices de revenus et domestiques aux consommateurs du dernier kilomètre. Pour garantir plus d'efficacité du projet, des incubateurs (03) ont également reçu des subvention pour renforcer les capacités techniques des autres partenaires précédemment cité.

Théorie de changement de la stratégie digitale et de CE4PR

La théorie du changement (TOC) de l'économie numérique inclusive associe la stratégie de programme CE4PR visant à accroître l'utilisation des services numériques aux objectifs de développement durable (ODD). Ce lien entre l'utilisation des services numériques et les objectifs de développement durable est explicite dans la formulation de CE4PR et soutenu par une méthode de mesure de l'impact ci-dessous.



L'intervention a trois résultats et met fortement l'accent sur l'innovation dans les modèles commerciaux et la finance numérique avec le potentiel de développer des solutions innovantes d'accès à l'énergie propre :

3.1.3. Autres interventions

Aujourd'hui, l'UNCDF propose des modèles de financement « au dernier kilomètre » ailleurs au Burkina Faso, ciblant le déblocage des fonds publics et privés, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et d'encourager le développement économique local.

TELBA : En 2020, l'UNCDF a lancé la phase préparatoire du programme TELBA pour soutenir la mise en place d'un mécanisme de garantie pour les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les chaînes de valeur de l'agriculture, de la foresterie et des énergies renouvelables. L'objectif du programme en construction est de faciliter l'accès au financement des MPME impliquées dans les chaînes de valeur susmentionnée. Une approche de financement mixte utilisant des subventions et des crédits formels ainsi qu'un soutien technique et la fourniture de garanties sont quelques exemples des mécanismes financiers impliqués. Le but est de soutenir la sécurité alimentaire, la croissance des revenus et l'emploi pour les femmes et les jeunes.

Programmes précédents

AgriFinance: Programme de soutien au financement adapté de l'agriculture familiale (AgriFinance). Mis en œuvre de 2015 à 2018, le programme AgriFinance a contribué à améliorer l'accès à des services financiers spécifiquement adaptés aux besoins des petits producteurs ou acteurs de la chaîne de valeur du riz, élevage et maraîchage. En facilitant l'accès à des services financiers adaptés aux besoins des acteurs des trois chaînes de valeur, le programme a contribué à améliorer la sécurité alimentaire, l'auto-emploi des jeunes et la sécurité des revenus dans les zones rurales, en particulier pour les femmes.

AgriFinance, lancé en août 2015, vise à améliorer l'accès à des produits et services financiers adaptés aux besoins des petits exploitants agricoles en vue d'accroître les opportunités économiques des jeunes agriculteurs et de sécuriser les sources de revenus pour les femmes en milieu rural, dans les régions du Nord, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso.

YouthStart : De 2010 à 2015, UNCDF a piloté YouthStart en partenariat avec la fondation Mastercard, avec pour objectif d'accroître l'accès des jeunes de 12 à 24 ans à des services financiers intégrés. YouthStart a fourni une assistance technique et financière à 10 institutions financières dans 8 pays d'Afrique subsaharienne. À la fin du programme (2015), YouthStart a triplé ses objectifs, touchant plus de 635 000 jeunes avec des services financiers et non financiers.

MicroLead : Le programme d'autonomisation économique des femmes en milieu rural via l'inclusion financière (MicroLead), lancé en avril 2015, vise à aider les institutions financières locales à développer, piloter et adopter des produits de micro-épargne pour les populations à faible revenu en milieu rural, en particulier les femmes en milieu rural. Région du Loroum, Yatenga, Zondoma, Passore et Sissili.

MAP : MAP (Rendre l'accès à l'inclusion financière possible) qui a été réalisé au Burkina Faso depuis 2016. Le MAP est une initiative multi-pays dont l'objectif est de soutenir l'inclusion financière via un processus de diagnostic spécifique à chaque pays. sur la collecte de données et les consultations des parties

prenantes. L'intervention bénéficiera des données du MAP qui donnent une compréhension claire des lacunes non seulement en termes d'accès aux instruments financiers mais aussi en termes d'accès à l'énergie.

4. Objectifs de l'évaluation - Raison, envergure et objectifs

Évaluation en temps de crise : COVID-19

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des restrictions qui en découlent, la méthodologie d'évaluation proposée peut être sujette à changement. Tout le travail de l'équipe d'évaluation lors des visites sur le terrain doit être effectué dans le cadre des directives et des protocoles établis par les gouvernements locaux et nationaux.

L'évaluation est conduite en accord avec les engagements faits dans les documents de projets, le Plan d'évaluation de l'UNCDF et de la politique d'évaluation de l'UNDP (à laquelle l'UNCDF est sujet) qui établit un nombre de principes et de normes clefs pour les évaluations conduite par l'organisation.

Parmi les éléments les plus importants de la politique d'évaluation, soulignons que l'exercice d'évaluation doit être indépendant, impartiale, de qualité suffisante et conçu avec le principe d'utilité à l'esprit. Ce qui veut dire que l'évaluation se doit de générer de l'information pertinente et utile supportant la prise de décision basée sur des preuves. Avec ceci à l'esprit, l'évaluation est conçue avec un objectif double : i) permettre à UNCDF et à ses partenaires de développement de respecter les objectifs de comptabilité envers les partenaires mais également ii) de s'assurer que l'évaluation supporte les tentatives du gouvernement et des partenaires de développement dans ses efforts de capture des bonnes pratiques introduites par ces projets en vue de réplique éventuelle ailleurs.

Cette évaluation de la mise en œuvre de la stratégie pays de la pratique IDE suit la mise en œuvre de projets qui ont permis d'implémenter des modèles d'affaires, de mettre à l'échelle de bonnes pratiques, de renforcer les capacités des bénéficiaires finaux et d'apporter un soutien à certains départements ministériels clés.

L'évaluation tentera d'explorer, pour autant que les données le permettent, l'ensemble des résultats actuels et potentiels des programmes à court terme et à long terme, directes et indirectes, intentionnels ou non.

L'évaluation est conçue avec un objectif triple :

- De permettre à l'UNCDF, à la Coopération Luxembourgeoise et à leurs partenaires de développement de s'acquitter de leur devoir de redevabilité et de transparence envers leurs partenaires mais également ;
- De s'assurer qu'elle s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les actions du gouvernement et des partenaires de développement Burkina Faso et permet de capturer les bonnes pratiques introduites par ces projets en vue de réplique éventuelle ailleurs.

- D'extraire les leçons des interventions individuelles au niveau de la stratégie pays UNCDF. L'apprentissage organisationnelle, devrait permettre de repenser et réorienter les actions de UNCDF dans le cadre des futures interventions.

Les résultats de l'évaluation seront diffusés auprès du Gouvernement, des acteurs de l'écosystème de la finance inclusive et digitale, des acteurs du secteur des énergies renouvelables ainsi qu'au niveau des partenaires techniques et financiers. Les supports papiers et supports numériques seront utilisés pour la diffusion des résultats de l'évaluation. Les différents canaux de diffusion qui pourraient être utilisés sont : Atelier techniques, site web de l'UNCDF et PNUD, etc. Par ailleurs, les futurs projets et programmes pourraient être bâtis sur les recommandations issues de cette évaluation.

Plus spécifiquement, on attend que l'évaluation fournisse et valide des preuves sur la contribution de la stratégie pays de UNCDF et de la Coopération Luxembourgeoise en matière d'amélioration de l'inclusion financière *en se basant principalement non seulement sur les interventions comme PARI et CE4PR, mais aussi sur l'ensemble des interventions de l'UNCDF IDE au Burkina.*

Plus spécifiquement au niveau de la stratégie pays, l'évaluation portera une attention particulière aux :

- Changements de performance des organisations soutenues directement par les programmes (institutions de microfinance, autorités de régulations, associations professionnelles et gouvernements locaux) dans leur capacité de fournir des services à leur clients/citoyens ;
- Contributions directes et indirecte des programmes au développement – au sens large – des systèmes économiques et institutionnels dans lesquels les programmes sont intervenu aux niveaux locaux ;
- Contributions des programmes aux changements dans la vie des clients/ citoyens ciblés par les organisations soutenues par UNCDF et par les investissements fournis ;

5. Méthodologie de l'évaluation

La méthodologie utilisée pour cette évaluation de la stratégie pays est basée sur les normes et standards du Groupe d'Evaluation des Nations Unies ainsi que sur la méthode d'évaluation de l'UNCDF qui consiste à tester la logique d'intervention/l'hypothèse de développement d'un programme contre les preuves des performances de mise en œuvre.

L'évaluation portera sur la cohérence de la théorie du changement de la stratégie pays à travers la mise en œuvre des programmes, les progrès vers les résultats attendus, l'influence de facteurs externes sur l'atteinte des objectifs et les enseignements tirés à ce jour sur la conception et la mise en œuvre du programme.

Elle devra clairement et distinctement présenter ses conclusions et recommandations sur la base d'un système clairement élaboré de collecte et d'analyse de preuves. Elle devra aussi intégrer de manière systématique les questions sur le genre et la manière dont le programme les a intégrés dans le cycle de programme (formulation, recrutement de l'équipe, mise en œuvre, suivi et analyse des résultats du

programme). Des recommandations spécifiques visant la réponse-genre et identifiant les bonnes pratiques à généraliser seront attendues.

La méthodologie de l'évaluation est composée de trois éléments clefs : une théorie de changement pour l'intervention globale, une matrice d'évaluation comprenant les principales questions d'évaluation et des sous-questions ainsi qu'un ensemble de différentes méthodes de collecte des données, respectant les bonnes pratiques dans l'évaluation du développement, organisées selon différentes « lignes de preuve » transparentes et bien agrégées.

5.1. Théorie du changement

Le principal cadre analytique de l'évaluation est fourni par la théorie du changement de la stratégie pays ainsi que par les théories du changement des interventions qui mettent en œuvre la stratégie pays de l'UNCDF IDE, ceci permet d'organiser les questions de l'évaluation en fonction des résultats attendus de la stratégie pays à travers les différentes interventions à chaque niveau de sa chaîne de résultats. L'évaluation suivra une approche basée sur la théorie du changement afin d'évaluer les résultats immédiats, intermédiaires et finaux des différents mécanismes des programmes tout en prenant en compte l'influence des facteurs externes qui ont eu un effet sur l'atteinte des résultats durant l'implémentation. Dans la phase préparatoire, les évaluateurs valideront la théorie du changement qui informait la formulation de la stratégie pays et des programmes qui font l'objet de cette évaluation, permettant de voir comment les résultats devaient être atteints, avec le soutien de quels acteurs spécifiques et sur base de quelles hypothèses de développement spécifiques.

5.2. Matrice d'évaluation

Sur la base de la logique d'intervention et de la théorie du changement, l'Equipe d'Evaluation en collaboration avec les parties prenantes principales de la stratégie pays et des projets développeront une matrice d'évaluation qui sera organisée selon les six critères généraux d'évaluation bien connus de l'ONU/OCDE soit la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficacé, l'impact probable et la viabilité des résultats. La matrice comprendra une série de questions et de sous-questions d'évaluation supplémentaires qui dirigeront l'enquête des consultants contre les grandes questions d'évaluation incluses ci-haut. De plus, l'équipe d'évaluation devra s'intéresser aux questions transversales telles que les droits de l'homme et les questions de genre.

Outre les questions, la matrice d'évaluation fournit un cadre clair pour la collecte de données et comprendra une série d'indicateurs proposés, les méthodes de collecte de données et les sources d'information pour chaque question et chaque sous-question.

Critères	Questions	Sous- Questions
Pertinence L'INTERVENTION REpond-ELLE AU PROBLEME ?	Mesure dans laquelle les objectifs et la conception des interventions correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté	- Dans quelle mesure les initiatives mise en œuvre sont-elles alignées à la stratégie pays, sur le mandat de UNCDF et du PNUD, les priorités nationales et les besoins des femmes, des hommes et des populations vulnérables ciblés ? - Dans quelle mesure les initiatives mise en œuvre ont t 'elles pris en compte les priorités nationales en matière de

	internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.	développement et les besoins des femmes, jeunes et des populations vulnérables ciblées ? • Dans quelle mesure l'appui de UNCDF est-il pertinent pour la réalisation des ODD dans le pays ? • Dans quelle mesure UNCDF a-t-il adopté des approches sensibles aux inégalités entre les sexes, au respect des droits humains et aux situations de conflit ? • Dans quelle mesure la théorie du changement présentée dans la Stratégie pays et mise en œuvre à travers les modèles de réalisation constitue-t-elle une vision pertinente et appropriée sur laquelle fonder les initiatives ?
Cohérence L'INTERVENTION EST-ELLE COHÉRENTE EN INTERNE ET S'ACCORDE-T-ELLE AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS MENÉES ?	Mesure dans laquelle la stratégie pays est compatible avec les autres interventions menées au Burkina et dans les secteurs et/ou institutions concernée	• Dans quelle mesure l'engagement de UNCDF reflète-t-il les considérations stratégiques, notamment concernant le rôle et les atouts comparatifs dans un contexte de développement donné ? • Dans quelle mesure l'engagement de UNCDF soutient – elle la stratégie pays du système ONU plus largement ? • Dans quelle mesure l'engagement de l'UNCDF est-il en cohérence avec les stratégies et politiques publiques de l'Etat du Burkina Faso
Efficiences LES RESSOURCES SONT-ELLES UTILISÉES DE MANIÈRE OPTIMALE ?	Mesure dans laquelle la stratégie pays a travers les interventions, produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps.	• Dans quelle mesure la stratégie pays à travers ses interventions sont-ils le résultat d'une utilisation efficace des ressources ? • Dans quelle mesure les ressources financières, humaines et matérielles mobilisées ont été ou pas suffisantes par rapport aux besoins identifiés et aux résultats escomptés ? • Dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées pour lutter contre les inégalités, plus particulièrement entre les sexes ? • Dans quelle mesure les produits de la stratégie pays ont-ils été finalisés dans les délais et avec la qualité requise ? • Dans quelle mesure les systèmes de suivi ont-ils fourni des données ventilées par sexe à la direction, lui permettant ainsi de

		tirer des enseignements et d'adapter la mise en œuvre en conséquence ? • Quelles stratégies alternatives auraient pu permettre d'atteindre les mêmes résultats avec moins de ressources ?
Efficacité L'INTERVENTION ATTEINT-ELLE SES OBJECTIFS ?	Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de la stratégie pays ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations	• Quels ont été les progrès dans la concrétisation des réalisations ? Quelle a été la contribution de UNCDF aux changements observés ? • Quels ont été les résultats et changements clés obtenus pour les hommes, les femmes et les groupes vulnérables ? • Comment les produits de la stratégie pays ont-ils permis des progrès au niveau des réalisations ? • Dans quelle mesure UNCDF a-t-il amélioré la capacité des partenaires nationaux de mise en œuvre à plaider pour la résolution des problématiques du pays ? • Dans quelle mesure les résultats obtenus au niveau des réalisations et des produits ont-ils favorisé l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? • Quels ont été les principaux facteurs (positifs ou négatifs), internes ou externes au dispositif de mise en œuvre des programmes qui ont pu limiter ou faciliter les progrès vers la réalisation des objectifs attendus ? • Dans quelle mesure a-t-il eu synergie ou complémentarité entre les interventions de l'UNCDF avec d'autres initiatives du gouvernement burkinabè, des partenaires bilatéraux, des ONG et/ou du Système des Nations Unies au Burkina Faso ?
Impacts QUELLE DIFFÉRENCE L'INTERVENTION FAIT- ELLE ?	Mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non	• Dans quelle mesure la stratégie pays a-t-elle contribué de manière durable à du potentiel des innovations digitales – financières et non financières – ?
VIABILITÉ/DURABILITÉ : LES BÉNÉFICES	Mesure selon laquelle les bénéfices nets de l'intervention	• Dans quelle mesure les mécanismes, procédures et politiques en place permettent-ils aux principales parties

SERONT-ILS DURABLES ?	perdurera ou sont susceptibles de perdurer.	prenantes de pérenniser les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes, de droits humains et de développement humain ? • Dans quelle mesure les changements produits par les programmes sont-ils susceptibles de perdurer après leur clôture ? • Sous quelles conditions les stratégies s'étant avérées payantes ou prometteuses pourraient être répliquées dans d'autres contextes ou mises à l'échelle ? • Quelles sont les stratégies de durabilité et de sortie développées et mises œuvre par les projets ?
------------------------------	---	--

5.3. Méthode de collecte de données

Pour répondre aux questions d'évaluation, les évaluateurs seront priés pendant la phase préparatoire de l'évaluation d'élaborer une série de méthodes de collecte de données primaires (recueillies pendant l'évaluation même) et secondaires (sur base des données déjà disponibles).

Évaluation en temps de crise : COVID-19

La proposition doit décrire toutes les approches / méthodologies d'évaluation ajustées qui pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre efficacement l'évaluation, y compris des examens documentaires approfondis, l'utilisation principale de consultants nationaux et des réunions et entretiens virtuels avec les parties prenantes. Cela sera détaillé dans le rapport initial.

Si tout ou partie de l'évaluation doit être réalisée virtuellement, des entretiens à distance peuvent être réalisés par téléphone ou en ligne (skype, zoom, etc.). Il convient de tenir compte de la disponibilité, de la capacité ou de la volonté des parties prenantes d'être interrogées à distance.

Les consultants internationaux peuvent travailler à distance avec le soutien d'un évaluateur national sur le terrain s'il est sûr pour eux d'opérer et de voyager. Aucune partie prenante, consultant ou personnel de l'UNCDF ne doit être mis en danger et la sécurité est la priorité absolue.

Ces méthodes – comportant des analyses quantitative et qualitative - devraient permettre l'analyse des aspects suivants des programmes :

- Analyse financière et économique de la performance des produits financiers et innovations digitales développés pour renforcer la résilience économique ;

- Analyse de la contribution du programme aux changements de capacité des différentes organisations (formelles et informelles) soutenues pour l'amélioration de l'accès au financement et aux opportunités économiques pour les femmes, les jeunes ;
- La contribution des différents produits du programme au développement des systèmes plus larges d'accroissement de la productivité et des revenus pour l'amélioration de l'accès au financement et aux opportunités économiques.
- Influence du programme sur les bénéficiaires et les clients – notamment les femmes, les jeunes ;

Pour ce qui est de l'approche méthodologique, et pour être conforme aux bonnes pratiques d'évaluation de l'ONU, les évaluateurs devraient essayer de situer leur analyse dans une approche qui considère aussi la contrefactuelle à l'aide d'un groupe de contrôle.

D'autres éléments de qualité mandatés par le Groupe d'Evaluation des Nations Unies qui doivent être respectés seront discutés pendant la phase préparatoire de l'évaluation.

5.4. Approche genre

Comment l'évaluation et la méthodologie déployée va analyser et prendre en compte l'inégalités entre les sexes dans les efforts de développement, les problématiques liées au handicap, et à l'approche fondée sur les droits humains.

5.5. Etudes de cas

Les soumissionnaires intéressés sont également priés d'inclure dans leur proposition une approche proposée pour "approfondir" la pertinence et la performance des programmes à ce jour au moyen de 4 études de cas à répartir entre les investissements soutenus et l'assistance technique plus large aux partenaires. Le choix des études de cas sera décidé au cours de la phase de démarrage et doit être choisi pour soutenir l'approche d'évaluation plus large et la stratégie d'échantillonnage.

5.6. Rapport / Mini Evaluation

En tant que source première de données pour cette évaluation, il sera attendue de l'équipe d'évaluation de préparer en plus du rapport d'évaluation deux mini évaluation pour chacune des interventions « PARI » et « CE4PR ». Ces études de cas suivront le format organisé selon les six critères généraux d'évaluation bien connus de l'ONU/OCDE soit la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact probable et la viabilité des résultats ainsi que les autres éléments clés tels que présentes dans la section méthodologie de l'évaluation ci-dessus.

5.7. Informations disponibles

Les informations disponibles sur le projet sont :

- Documents de projets
- Convention de financement
- Plans de travail annuels et budgets
- Rapports trimestriels et annuels d'activités
- Rapport d'études
- Blocs, rapports de capitalisation

- Etc.

6. Publique et timing

L'audience principale de cette évaluation est le Gouvernement du Burkina Faso, la Coopération Luxembourgeoise et l'UNCDF, ainsi que les principaux partenaires de mise en œuvre des programmes.

Évaluation en temps de crise : COVID-19

Compte tenu de la pandémie de COVID-19 et des restrictions qui en découlent, le calendrier d'évaluation proposé peut être sujet à changement. Tout le travail de l'équipe d'évaluation au cours de la visite sur le terrain doit être effectué dans le cadre des directives et des protocoles établis par les gouvernements locaux et nationaux.

L'Évaluation devra commencer au mois de JUILLET et durera jusqu'au mois de DÉCEMBRE selon le calendrier préliminaire proposée ci-dessous :

- Phase préparatoire de la mission : JUILLET – AOÛT
- Phase de la mission sur le terrain : SEPTEMBRE
- Phase post-mission et finalisation du rapport : NOVEMBRE - DÉCEMBRE

7. Gestion et Responsabilités

Afin d'assurer l'indépendance et le respect des normes d'évaluation des Nations Unies, l'Unité d'Évaluation de l'UNCDF à New York sera responsable de la gestion de l'évaluation et ce en étroite collaboration avec ses principaux partenaires, le gouvernement du Burkina Faso et la Coopération Luxembourgeoise. Pour aider dans la mise en œuvre de l'évaluation, un Groupe de Référence pour l'évaluation sera créé. Il sera composé des représentants et aura pour tâches :

- Examiner et de commenter les termes de références ;
- Examiner et commenter le rapport intérimaire ;
- Être disponible pour des entrevues avec l'équipe d'évaluation ;
- Participer à la session de débriefing de la mission organisée par l'équipe à la fin de leur visite au Burkina Faso.

8. Calendrier de l'évaluation

Suite à la finalisation des termes de référence et du recrutement des consultants, l'évaluation sera menée au cours des phases suivantes :

8.1 Phase préparatoire et analyse documentaire :

Briefing méthodologique : pour s'assurer de bien comprendre la méthodologie de l'évaluation, l'approche et les principaux résultats à atteindre selon les directives des TDR. Participants : Unité d'Évaluation du siège de l'UNCDF, Chargé de S&E, et l'équipe d'évaluation.

Des séances d'information individuelles entre l'équipe d'évaluation et les parties prenantes clés du programme : Les objectifs de ces réunions seront de familiariser l'équipe d'évaluation avec le programme et les résultats à ce jour et pour les parties prenantes à soulever d'autres points qu'ils aimeraient que l'équipe aborde particulièrement.

Participants : équipe d'évaluation, parties prenantes clés du programme, y compris le personnel clé de l'UNCDF responsable de l'exécution du programme.

L'équipe devra produire un rapport de lancement. Le rapport de lancement comprendra un plan de mission démontrant la compréhension de l'équipe d'évaluation de la logique d'intervention du programme. Ce rapport comprendra également une méthodologie détaillée pour la conduite de l'évaluation. Comme expliqué ci-dessus, cette méthodologie sera basée sur une théorie du changement détaillée, explicitant les hypothèses sur lesquelles le programme est basé. Faisant suite à la théorie du changement le rapport présentera une matrice d'évaluation comprenant questions, sous questions, indicateurs et méthode de vérification. Le rapport présentera les méthodes de collecte de données basé sur une approche mixte choisis pour vérifier les questions et sous questions de la matrice d'évaluation (un minimum de 5 méthodes). Il présentera aussi « la boîte à outil » pour la collecte de données.

8.2 Phase de mission sur le terrain :

Cette phase débutera à la suite de l'approbation du rapport de lancement. Cette phase-ci impliquera les étapes suivantes :

- Finalisation du plan de travail : l'équipe d'évaluation examinera le plan de travail proposé dans la phase de préparation avec l'Unité d'Evaluation, pour faire les ajustements nécessaires, en tenant compte des aspects pratiques et logistiques.
- Briefing de mission : Si nécessaire, l'Assistant au Programme au Burkina informera le personnel de pays de l'UNCDF sur les objectifs de l'évaluation et la portée du premier jour de la mission.
- Sécurité en bref : l'Assistant au Programme est chargé de veiller à ce que l'équipe d'évaluation reçoive un briefing de sécurité avec UNDSS à leur arrivée dans le pays.
- Interviews clés des intervenants au niveau national : pour recueillir des informations et des preuves avec les membres des gouvernements nationaux et les donateurs ;

Rencontres avec les intervenants régionaux/locaux des zones d'interventions :

- Le cas échéant, un atelier local donne l'occasion à l'équipe d'expliquer le but de l'évaluation et de rencontrer les parties prenantes aux niveaux régional et local.
- Visites sur le terrain et entrevues avec les intervenants clés (représentants du personnel des autorités locales et des institutions de microfinance qui ont reçu du soutien du programme). –
- Visites d'un échantillon représentatif des investissements conduits par les autorités locales ainsi que les bénéficiaires desdits investissements ;
- Visite des différentes institutions de microfinance soutenues par le projet ainsi que des bénéficiaires des différents produits de microfinance fournis par les institutions
- Visite des organisations et des représentants des populations non ciblés par le projet pour essayer de monter la contrefactuelle
- Travaux d'analyse des résultats d'enquêtes de terrain (Analyse des résultats, hypothèses, questions des conclusions préliminaires).

- Compte rendu au niveau local et national (PNUD, FBSA, UE, Gouvernement): préparation d'un aperçu des conclusions avant d'élaborer le rapport d'évaluation. Il devrait avoir lieu juste après l'achèvement des travaux sur le terrain et servira de première validation des conclusions préliminaires de l'évaluation. Ces comptes rendus visent à promouvoir l'appropriation d'apprentissage et de construction autour des résultats clés de l'évaluation avec les partenaires du programme.

Phase post-mission de terrain

- Analyse consolidée des résultats des différents outils de collecte de données appliqués par le projet pendant les phases préparatoires et la mission pays ; préparation de la présentation desdites données comme annexe à l'évaluation
- Rapport, résumé exécutif : En suite, l'équipe procédera à la rédaction d'un rapport d'évaluation préliminaire selon le modèle fourni dans l'annexe qui doit être présenté par le chef d'équipe à la date convenue dans le plan de mission. A la suite de l'approbation initiale de l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF au siège et du Groupe Consultatif, le rapport sera distribué à tous les intervenants clés pour qu'ils ajoutent leurs commentaires.
- Lors de la présentation de la version révisée du rapport préliminaire, le chef de l'équipe doit en faire parvenir un Tableau récapitulatif précisant quels commentaires ont été intégrés où et quels commentaires n'ont pas été abordés et pourquoi ils n'ont pas été adressés.
- Débriefing global : Une fois que le projet de rapport préliminaire a été rédigé, le chef d'équipe fera une présentation orale par téléconférence des principales conclusions et recommandations à l'équipe de direction de l'UNCDF ainsi qu'aux représentants des autres parties prenantes, le cas échéant. Ce compte rendu sera présidé par le Secrétaire Exécutif de l'UNCDF.
- Rapport final de l'évaluation sera soumis par le chef d'équipe d'évaluation à l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF à New York. Le rapport final inclura une annexe « Management Response » élaboré selon le modèle type où le chef d'équipe inscrira les principales recommandations classifiées par ordre de priorité.
- NOTE: En fonction de la qualité des rapports soumis par le chef d'équipe, une série de commentaires pourrait être soumise à l'équipe d'évaluation afin de répondre aux normes de qualité, attendues par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF. Les normes de qualité pour un rapport d'évaluation des NU sont jointes en annexe 8 « Liste de contrôle de qualité des rapports d'évaluation de l'UNEG ».

Le rapport sera considéré définitif seulement après approbation finale par l'Unité d'Evaluation de l'UNCDF au siège.

Lors de l'élaboration du plan de travail proposé, l'équipe d'évaluation doit disposer de suffisamment de temps pour effectuer : i) **un examen approfondi de toute la documentation pertinente du programme pendant la phase de démarrage et la préparation de l'approche méthodologique à suivre par l'équipe d'évaluation ; ii) plusieurs visites de pays, et iii) une phase de rédaction approfondie du rapport d'évaluation**, pour inclure l'analyse et l'agrégation transparente des

différentes « éléments de preuve » recueillis au cours des phases d'évaluation précédentes dans des études de cas et un rapport d'évaluation final avec les annexes pertinentes.

Pendant la visite de terrain, **le niveau d'effort attendu** pour l'évaluation devrait inclure **5 jours (minimum)** au Burkina avec un minimum de trois membres de l'équipe d'évaluation pour visiter le pays (Chef d'équipe – expert en évaluation – et expert technique finance agricole et expert technique finance énergie renouvelables). Les trois membres de l'équipe doivent être des évaluateurs expérimentés possédant des connaissances techniques pertinentes de l'intervention évaluée.

Au total, il est prévu que l'évaluation prendra au **minimum entre 70 et 80 personnes/ jours**, y compris les contributions de tous les membres de l'équipe aux phases de démarrage, de visites sur le terrain et de rédaction de l'évaluation.

9. Principaux Livrables

Livrables	Description	Date
Phase préparatoire et analyse documentaire : Rapport Préliminaire et boîte à outil pour la collecte de données. (y compris jusqu'à trois cycles de révision)	Le rapport préparatoire présentera une portée et des contours plus précis pour la conception et la méthodologie d'évaluation, y compris une théorie du changement valide et une matrice d'évaluation avec des questions, sous-questions, des indicateurs, méthodes de collecte de données. Le rapport préliminaire devrait inclure en annexe une trousse/ boîte à outil pour la collecte de données, qui inclus des instruments de collecte de données quantitative et qualitative qui seront utilisés au cours de l'évaluation. (par exemple pour les données qualitatives : guides d'entretiens, guide pour les groupes de discussions, formulaires pour les observations directes, questionnaires, etc. ; pour les données quantitatives : modèle pour la collecte de données permettant l'analyse des institutions de microfinance). La boîte à outils devrait aussi inclure une proposition sur la manière dont les différentes sources de données seront synthétisées et organisées. La première version du rapport préliminaire et de la boîte à outil de collecte de données sera revue par l'unité d'évaluation et révisée par l'équipe d'évaluation. La deuxième version du rapport préliminaire sera partagée avec le comité consultatif et révisée par l'équipe d'évaluation. L'équipe d'évaluation présentera un rapport préliminaire final intégrant tous les commentaires reçus. L'équipe d'évaluation gardera une trace des commentaires fournis et la manière dont ils ont été intégrés dans le rapport.	JUILLET – AOÛT

Phase de mission sur le terrain :	La phase de mission sur le terrain Les données brutes collectées sur le terrain	SEPTEMBRE
Phase post-mission de terrain : Rapport d'évaluation préliminaire y compris une matrice d'évaluation remplis, (y compris jusqu'à trois cycles de révision)	Le rapport d'évaluation préliminaire devrait clairement exposer des trouvailles et conclusions basées sur des preuves, suivant de près la structure et la logique de la matrice d'évaluation, y compris des recommandations spécifiques et exploitable (SMART), ainsi qu'un résumé exécutif claire et autonome. Le premier rapport préliminaire devra être partagé avec l'unité d'évaluation pour un retour préliminaire. Le deuxième rapport préliminaire devra intégrer les commentaires de l'Unité d'évaluation et sera partagé avec le comité consultatif et l'équipe technique des deux pratiques. Leurs commentaires seront intégrés dans le rapport final. L'équipe d'évaluation gardera une trace des commentaires fournis et la manière dont ils ont été intégrés dans le rapport.	NOVEMBRE - DÉCEMBRE
Etude de Cas /		
Mini évaluation (délivrables en soi)	Mini évaluation des interventions « PARI » et « CE4PR » suivront le format organisé selon les six critères généraux d'évaluation bien connus de l'ONU/OCDE soit la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact probable et la viabilité des résultats ainsi que les autres éléments clés tels que présentes dans la section méthodologie de l'évaluation des TdR.	
Présentation power point et débriefing global. (max 20 slides et une présentation de 20 minute)	Une présentation power point synthétisant les principales trouvailles et recommandations.	
Rapport d'évaluation final	Un rapport d'évaluation final qui intègre les commentaires reçus par toutes les parties.	
Une manière innovante de présenter les principales trouvailles et recommandations (matériel de communication)		

10. Composition de l'équipe d'évaluation et compétences requises

Le cabinet de conseil sélectionné devra être expérimenté dans la fourniture de services techniques à des agences de développement, en particulier dans le domaine de l'évaluation du développement international, et devraient avoir vaste expérience des principaux secteurs de la coopération internationale au développement abordés dans ce programme, y compris le développement du secteur privé, l'accès à l'énergie et la finance inclusive pour les pauvres dans les pays les moins avancés, particulièrement au Burkina Faso.

De plus, l'équipe d'évaluation devrait avoir une expérience et une expertise plus spécifiques dans les domaines de 1) évaluation du développement international, y compris les bonnes pratiques internationales pour mesurer les résultats de les interventions financières inclusives ; 2) soutenir le développement de solutions d'accès à l'énergie du dernier kilomètre en Afrique et 3) soutenir les prestataires de services financiers locaux dans leurs efforts pour développer la finance inclusive produits pour une énergie propre.

L'équipe d'évaluation doit également être - dans la mesure du possible - équilibrée entre les sexes et comprendre au moins un représentant du Burkina

L'équipe d'évaluation doit être composée au minimum de :

- Un **chef d'équipe** avec au moins quinze ans d'expérience pertinente en finance inclusive et digitale, solutions énergétiques et évaluation ;
- Un **membre de l'équipe** avec au moins dix ans d'expérience en Finance inclusive, finance agricole et/ou rurale ;
- Un **membre de l'équipe** qui possède une expérience significative dans le financement des énergies renouvelables solutions énergétiques dans les pays en développement, et de préférence au Burkina ;

Le chef d'équipe doit avoir au minimum les compétences suivantes :

Compétences corporatives :

- Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'UNCDF ;
- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité à la culture, au sexe, à la religion, à la race, à la nationalité et à l'âge ;
- Traite toutes les personnes équitablement sans favoritisme ;
- Remplir toutes les obligations de sensibilité au genre et de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

Compétences fonctionnelles :

- Solides compétences interpersonnelles, aptitudes à la communication et à la diplomatie, capacité à travailler en équipe et environnements multiculturels ;
- Solides capacités d'analyse, de rapport et de rédaction ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir/intégrer des commentaires ;
- Capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés.
- Français et Anglais courant.

Formation : Master en économie, finance, commerce ou administration publique ou dans un domaine connexe. Académique une spécialisation en finances publiques est un atout.

De l'expérience en :

Évaluation :

- Expérience avérée de la conception et de la direction d'un mélange de performances, de résultats et/ou évaluations d'impact dans le domaine du développement international, en appliquant une variété de approches d'évaluation des méthodes (y compris idéalement basées sur la théorie du changement, évaluations ciblées, participatives et axées sur le genre et l'équité).
- Expérience avérée dans l'évaluation d'une variété de modalités différentes dans les évaluations du développement (y compris des projets ou programmes autonomes, ou des interventions contribuer à des interventions programmatiques plus larges menées par un ou plusieurs partenaires, y compris - idéalement - pour le système des Nations Unies).
- Expérience démontrée dans l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans évaluation.
- Preuve d'une formation formelle en évaluation et en recherche, y compris une connaissance de l'OCDE ou Normes et standards des Nations Unies pour l'évaluation du développement.

Énergie propre :

- Bonne compréhension des technologies propres décentralisées au niveau des ménages et de l'énergie propre les fournisseurs de services.
- Expérience antérieure de travail dans ou avec des entreprises de services énergétiques.
- Connaissance d'expert et sensibilisation aux questions liées au financement de l'énergie propre à tous les niveaux chaîne de valeur marchande, y compris le financement d'actifs.
- Connaissance approfondie des références et des meilleures pratiques de l'industrie dans le secteur de l'accès à l'énergie.
- Expérience au niveau du secteur national/compréhension des marchés d'accès à l'énergie au Burkina ;
- Connaissance complète des modèles commerciaux de financement d'actifs, de crédit-bail et d'argent mobile, y compris Pay-As-You-Go et tendances par rapport à ce secteur préféré

Finance inclusive et Digitale :

- Avoir une connaissance approfondie des problématiques de la finance de proximité et de la finance numérique
- Connaissance approfondie de la finance agricole ;

Responsabilités du chef d'équipe (en plus de toutes les autres responsabilités génériques et attentes livrables décrits dans ce mandat) :

- Examen de la documentation
- Développer et pré-tester les outils de collecte de données nécessaires (à présenter dans le Rapport initial)
- Diriger/gérer l'équipe d'évaluation dans la planification et la réalisation de l'évaluation
- Décider de la division du travail, des rôles et des responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation

- Garantir l'utilisation des méthodologies d'évaluation des meilleures pratiques et le respect du code d'éthique
- Diriger la présentation des résultats provisoires de l'évaluation et des recommandations pour le pays visité ;
- Diriger la rédaction et la finalisation du rapport d'évaluation, en intégrant dans la mesure possible tous les commentaires reçus des différents partenaires ;
- Présenter les principales conclusions et recommandations lors du débriefing pour l'UNCDF ;
- Informer régulièrement l'UNCDF et les donateurs de l'état d'avancement de l'évaluation ;
- Contrôle qualité du rapport d'évaluation

L'expert en finance inclusive et finance digital doit avoir au minimum les compétences suivantes :

Compétences corporatives :

- Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'UNCDF ;
- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité à la culture, au sexe, à la religion, à la race, à la nationalité et à l'âge ;
- Traite toutes les personnes équitablement sans favoritisme ;
- Remplir toutes les obligations de sensibilité au genre et de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.

Compétences fonctionnelles :

- Solides compétences interpersonnelles, aptitudes à la communication et à la diplomatie, capacité à travailler en équipe et environnements multiculturels ;
- Solides capacités d'analyse, de rapport et de rédaction ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir/intégrer des commentaires ;
- Capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés.
- Français courant.

Formation : Master en économie, finance, commerce ou administration publique ou dans un domaine connexe. Académique ou une formation professionnelle en finance inclusive spécifiquement est un atout.

De l'expérience en :

Finance inclusive

- Minimum de dix ans d'expérience cumulée dans le secteur de la finance inclusive ou similaire ;
- Un minimum de sept années d'expérience en gestion et/ou en consultation dans le secteur financier;
- Expérience dans la fourniture d'une assistance technique dans le secteur de la finance inclusive dans le développement des pays.
- Preuve d'expérience avec des programmes de finance inclusive pour soutenir l'autonomisation et l'égalité des sexes.

Évaluation

- Expérience démontrée dans l'évaluation des interventions dans le domaine de l'inclusion financière (niveaux micro, méso et macro), y compris l'expérience de l'utilisation d'une gamme d'analyses

qualitatives et quantitatives techniques de collecte de données pour évaluer les résultats du programme aux niveaux individuel, institutionnel, sectoriel et niveau politique et connaissance complète des questions de finance inclusive aux frontières, telles que les liens avec le réel économie, services financiers numériques et services financiers numériques PLUS zones frontalières

- Comprehensive knowledge of inclusive finance industry best practices and experience in applying CGAP benchmarks around good performance of FSPs in developing countries.
- Idéalement, l'expert en inclusion financière devrait avoir de l'expérience dans la réalisation/participation à des évaluations pour des programmes de "création de marché" (niveaux micro, méso et macro), y compris une expérience dans l'utilisation d'une gamme de méthodologies d'évaluation qualitatives et quantitatives pour évaluer les résultats du programme aux niveaux individuel, institutionnel, sectoriel et politique

L'expert en financement de l'énergie doit avoir au minimum les compétences suivantes :

Compétences corporatives :

- Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de l'UNCDF ;
- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité à la culture, au sexe, à la religion, à la race, à la nationalité et à l'âge ;
- Traite toutes les personnes équitablement sans favoritisme ;
- Remplir toutes les obligations de sensibilité au genre et de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel.
- Compétences fonctionnelles :
- Solides compétences interpersonnelles, aptitudes à la communication et à la diplomatie, capacité à travailler en équipe et environnements multiculturels ;
- Solides capacités d'analyse, de rapport et de rédaction ;
- Ouverture au changement et capacité à recevoir/intégrer des commentaires ;
- Capacité à travailler sous pression et dans des délais serrés.
- Français et Anglais courant.

Formation : Master en finance, ingénierie, énergie et environnement ou dans un domaine connexe

De l'expérience en :

Financement de l'énergie

- Plus de 5 ans d'expérience dans la promotion de l'accès au financement pour l'énergie propre, y compris les entreprises des modèles qui intègrent le financement d'actifs (modèle par répartition) et les paiements numériques ;
- Expérience pratique de travail dans ou avec des entreprises énergétiques ;
- Familiarité avec les mécanismes de fonds de défi ou les besoins d'investissement/capital des entreprises énergétiques
- Solides compétences en analyse et en modélisation/planification d'entreprise

Contribuer au développement et au pré-test des outils de collecte de données nécessaires (à présenter dans le rapport initial)

- Garantir l'utilisation des méthodologies d'évaluation des meilleures pratiques de la finance inclusive
- Diriger la présentation des résultats provisoires de l'évaluation et des recommandations ;
- Responsable du rapport d'évaluation final, intégrant dans la mesure du possible tous commentaires reçus de différents partenaires

- Adhésion aux modèles de l'UNCDF et aux autres exigences spécifiées dans le présent mandat

11. Ethique de l'évaluation

L'évaluation devra être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l'Homme. L'évaluation devra être conduite conformément aux principes contenus dans 'Ethical guidelines for Evaluation' de l'UNEG⁵

12. Arrangement de gestion

Le commanditaire de l'évaluation qui est le bureau pays de l'UNCDF au Burkina Faso apportera les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour accompagner le processus jusqu'à la fin. L'UNCDF devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes et l'amélioration des Programmes. Le processus d'évaluation sera piloté par l'UNCDF de concert avec ses partenaires à travers un comité mixte de suivi.

L'équipe pays de l'UNCDF Burkina et de PARI apporteront un appui conseil pour assurer un contrôle de qualité et la conformité du processus et du rapport d'évaluation.

Le Comité mixte de suivi aura pour rôle principal, le suivi du processus de l'évaluation finale du PARI et la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation, en passant par les réunions de préparation et de suivi de la mission d'évaluation. De façon spécifique, le Comité de suivi aura à :

- Veiller à l'exécution harmonieuse de la Feuille de route du processus ;
- Identifier les besoins d'assistance de l'équipe d'évaluation et y apporter des réponses idoines ;
- examiner, amender et valider tous les livrables de l'équipe d'évaluation ;
- S'assurer de la qualité du mapping des acteurs intervenant dans le processus de manière à garantir l'inclusion et la participation de tous ;
- Veiller à la cohérence d'ensemble et la qualité du rapport final de l'évaluation.

L'équipe de consultants retenus pour réaliser l'évaluation devra soumettre l'approche méthodologique, collecter et analyser les données, développer le projet de rapport, la présentation Power Point pour la restitution et le rapport final conformément aux termes de référence. Il pourra s'adresser à la coordonnatrice du programme pour tout appui sollicité pour la bonne conduite de la mission d'évaluation.

7. DUREE ET CALENDRIER DE LA MISSION D'EVALUATION

La durée d'exécution de l'évaluation se déroulera entre JUILLET à DÉCEMBRE 2022.

8. PROCESSUS DE SELECTION ET EXIGENCE DE LA PROPOSITION

Cette évaluation sera obtenue en utilisant la modalité d'accord à long terme (LTA) de l'UNCDF avec des sociétés d'évaluation déjà qualifiées. Les soumissionnaires intéressés doivent soumettre une proposition qui répond aux exigences ci-dessous.

⁵ UNEG, 'Ethical Guidelines for Evaluation', June 2008. Available at <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guidelines>

Évaluation en temps de crise : COVID-19

Compte tenu des restrictions potentielles de voyage vers et/ou à l'intérieur des pays en raison de la COVID-19, la proposition doit mettre en évidence une méthodologie et un plan de travail qui prennent en compte les différents scénarios possibles pour la conduite de l'évaluation, y compris l'utilisation d'outils virtuels et à distance. Méthodes d'entretien, examens documentaires approfondis, analyse de données, enquêtes et questionnaires d'évaluation.

Consistent with the principles of fairness, transparency and best value for money prescribed by the United Nations public procurement rules, UNCDF shall “call-off” the services of the LTA holders based on a process of secondary competition. Under the secondary competition, UNCDF will solicit proposals from the LTA holders, and the firm that presents the proposal that achieves the highest combined score will be awarded the call-off in the form of a Purchase Order (PO). The TOR for the call-off shall be attached to the PO.

During the secondary competition, UNCDF will send the TORs to LTA holders and provide a fixed period (two weeks maximum) to submit a technical and financial proposal. The technical proposal should include a proposed methodology for the evaluation - not more than 10 pages - as well as the names, CVs and roles of the evaluation experts proposed to conduct the evaluation. The LTA holder shall endeavor to draw from the pre-approved experts under the LTA, and that such experts shall comprise all or a majority of teams that will engage under any call-off.

UNCDF shall perform a comparative analysis and evaluate the proposals received using the 70:30 method, with 70% of scores going to the technical proposal and 30% to the financial offer. The LTA holder who achieves the highest combined score shall receive the call-off PO and perform the assignment. The comparative analysis of the technical proposal will focus on the appropriateness of the proposed methodology and team to the evaluation terms of reference. Methodological innovation will be considered an asset.

The technical proposal shall consist of:

- A focused proposed methodology, approach and implementation plan (maximum 10 pages);
- Presentation of the proposed evaluation team, drawn from the pre-approved list of experts in the LTA. For team members sourced outside of the pre-approved list, a complete CV and justification for not sourcing from the pre-approved list shall be provided;
- As part of the technical assessment, an interview will be conducted for all proposed team members.

1. Proposed Methodology, Approach and Implementation Plan	Points obtainable
--	--------------------------

1.1	Appropriateness of evaluation design to the programme being assessed. This includes but is not limited to: • Appropriateness of the overall methodological approach to the evaluation and variety of evaluation methods and techniques/lines of evidence being proposed to answer the evaluation questions, bearing in mind the complex nature of the policy and financing systems that UNCDF is seeking to influence and the presence of likely alternative drivers of these changes • Quality and appropriateness of the proposed evaluation matrix including proposed judgement criteria/performance indicators and how the lines of evidence will be deployed to answer the evaluation questions at different levels of the theory of change (at the level of programme execution; at the level of key organisational partners the programme is working with; at the system level; and, if requested in the Terms of Reference, at the programme beneficiary level) • Quality of the data collection strategy to be applied in answering the evaluation questions, including details of the qualitative and quantitative tools that will be used in assessing existing secondary data and generating new primary data to answer the evaluation questions. • Appropriateness of the proposed data analysis strategy, including plans to transform the analysis and aggregation of data into evaluation findings • Appropriateness of the proposed approach to case study analysis that can compare and contrast the results of the different programme instruments being deployed in support of the variety of partners across the portfolio.	150
1.2	• Extent to which the proposal highlights how the evaluation will apply a gender responsive lens at different stages of the evaluation cycle (inception, data collection, draft and final reports) with a view to generating findings that take into account the perspective of women, rural, and un(der)banked population segments, as well as make use of UNCDF's Gender Economic Empowerment Framework	75
1.3	• A detailed evaluation work plan for conducting the evaluation, showing the overall time commitment for the evaluation, as well as specific activities and time allocated to each individual team member.	75
Total Section 1		300

2. Management Structure and Key Personnel		Points obtainable
2.1	Responsiveness of the proposed evaluation team to the team composition set out in the Terms of Reference.	350

	Bearing in mind the technical focus of the intervention being evaluated, in the event that the LTA holder wants to propose the engagement of experts that are not in the pre-approved list of experts in the LTA, the LTA holder shall : (a) submit a complete CV that UNCDF will review; and (b) paying attention to the specific expert profiles being sought in the evaluation ToR, provide a justification as to why an expert outside of the pre-approved list is being proposed. Both documents shall be reviewed by UNCDF and shall be considered in the determination of rating of the Technical Proposal. The assessment of not pre-approved experts will be based on scoring grid set-out in the LTA on a pass or fail basis, as well as the responsiveness to the team composition set out in the Terms of Reference (see above). For reference, the scoring grid set-out in the Terms of Reference to the RfP sets out a series of expected attributes for each of the following categories of expert: • Project Directors and Team Leaders experienced in managing and conducting international development evaluation in relevant areas to UNCDF; • Technical experts with deep knowledge and expertise of UNCDF's Areas of Work (either Local Development Finance OR Inclusive Finance experts AND MSME Investment Finance experts) in the countries in which we work as well as relevant evaluation experience; • Know • ledge and experience of experts of gender-responsive evaluation; • Knowledge and experience of evaluation methodology; • Junior evaluation experts (enumerators, survey designers etc) In case where the non pre-approved proposed experts do not meet the requirements as set-out both in the LTA scoring grid and call-off terms of reference, UNCDF reserves the right to request submission of CVs that meet the both those sets of criteria	
<i>Total Section 2</i>		400

Only firms totaling > 490 points out of 700 points during the first step of the technical evaluation will be invited to the interview.

3. Interview		Points obtainable
3.1	Clarity of presentation on the proposed methodology and evidence of clear division of labour within the team	150
3.2	Quality of responses to the questions	150
<i>Total Section 3</i>		300

11. ANNEXES

Annex 1 : Statut actuel de la mise en œuvre du PARI

Ayant opté pour une approche de « Faire-Faire », PARI a recruté selon un processus sélectif, transparent et compétitif deux (2) SFD (Faitière des caisses populaires du Burkina : FCPB et Pan African Micro-Finance Burkina Faso Société de financement de la petite entreprise : PAMBF, une dizaine de Fintechs (Jardin Green Hope, Rigo Faso, Mediasoft, Itof, CashZone, Yelen Assurance, Switch maker, Siralab, Incub@UO) et des prestataires privés, pour assurer la mise en œuvre des activités. Il a également développé des synergies pour étendre et accélérer son intervention.

Les principales performances obtenues au 31 décembre 2021 se résument comme suit par composante et résultats :

Composante 1 : Elargissement de l'utilisation des services financiers digitaux DFS et des innovations numériques

Il est attendu à la fin de l'implémentation de cette composante deux résultats immédiats que sont : (R1.1) les femmes et les jeunes filles ont accès et utilisent durablement des services financiers (épargne, éducation financière,) formels adaptés et soutenus par les innovations ; (R1.2) le potentiel du secteur agricole est accru à travers l'expansion de l'utilisation des innovations digitales.

Pour atteindre ces résultats, il est prévu sept principales activités dans le Plan de Travail Annuel (PTA).

Output.1.1 : *les femmes et les jeunes filles ont accès et utilisent durablement des services financiers (épargne, éducation financière,) formels adaptés et soutenus par les innovations.*

Pour l'atteinte de ce résultat, PARI a travaillé avec les systèmes financiers décentralisés, notamment la Faitière des caisses populaires du Burkina et la Pan African Microfinance Burkina Faso accélération de l'inclusion financière des femmes et jeunes filles à travers les innovations. Les actions ont permis d'obtenir les progrès cumulatives suivants à la date du 31 mars 2022 :

- 41 447 femmes et jeunes filles ont accédé aux services financiers formels et éduquées financièrement avec les moyens digitaux ;
- 67 74 femmes et jeunes utilisent activement leur porte-monnaie électronique ;
- 19 modules digitalisés en éducation financière et traduits en 7 langues locales pour accompagner les activités d'éducation et de sensibilisation des agents endogènes que les agents communautaires ;
- 1 755 640 795 FCFA d'épargne locale mobilisée auprès femmes et des jeunes dont 2 174 499 960 FCFA rétrocédés en crédit pour soutenir les activités économiques des femmes et des jeunes.

Output.1.2 : *le potentiel du secteur agricole est accru à travers l'expansion de l'utilisation des innovations digitales.*

Pour cette rubrique, les interventions de PARI ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- renforcement des capacités de la FCPB et Coris Banque International (CBI) pour le déploiement de 385 agents. Les actions se sont poursuivies et aujourd'hui environ 10 000 réseaux d'agents ont été déployé sur l'étendue du territoire ;
- 03 études sur les opportunités de digitalisation (coton, karité et élevage, néré) réalisées dont les recommandations ont abouti à la formulation d'un projet en cours de financement ;
- Digitalisation des flux de transaction de trois chaînes de valeurs que sont l'oignon, le manioc et le maïs par l'agritech Jardin Green Hope ;
- 6 682 agriculteurs dans différentes chaînes de valeurs utilisent les innovations digitales pour accéder aux informations et aux marchés ;

- 02 services financiers numériques de seconde génération ont été développés et mise en marché (Yolsé, Yelen Mobile)

Composante 2 : Amélioration de la viabilité et de la durabilité des PME

Cette composante vise comme résultat (R2.1) les très petites et micro entreprises (TPME) portées par les femmes et les jeunes bénéficient de services financiers et non financiers intégrés, innovants, diversifiés abordables et adaptés en vue de leur viabilité et durabilité et (R2.2) les petites et moyennes entreprises (PME) du chaînon manquant bénéficient d'une offre de financement accrue à l'éclosion. Cinq grandes activités ont été planifiées dans le PTA. Leurs réalisations doivent concourir à terme à améliorer la viabilité et la durabilité des MPMEs portées par les femmes et les jeunes à travers l'accès accru à des financements adaptés et l'adoption avec un focus sur les innovations digitales.

Output.2.1 : *Les très petites et micro entreprises (TPME) portées par les femmes et les jeunes bénéficient de services financiers et non financiers intégrés, innovants, diversifiés abordables et adaptés en vue de leurs viabilités et durabilité.*

Concernant ce résultat, Les activités réalisées ont permis le développement de 02 produits et services financiers innovants et mis à l'échelle par les femmes, les jeunes micro-entrepreneurs et agri busines, la structuration de 07 partenariats (02 PSF, 02 Fintechs, 02 agritechs) pour l'implémentation et déploiement de modèles d'affaires et 03 partenariats avec des incubateurs pour le renforcement des capacités sur le digital, et la digitalisation des transactions de 593 MPMEs, l'appui au FAARF pour l'amélioration des procédures et outils de gestion, et le renforcement des capacités des acteurs de la chaine de crédit dans le cadre du soutien au Programme d'Appui au Développement des Economies locales (PADEL).

Output.2.2 : *Les petites et moyennes entreprises (PME) du chaînon manquant bénéficient d'une offre de financement accrue à l'éclosion.*

Pour ce volet, PARI a contribué à :

- développer et déployer 02 nouveaux produits et services financiers innovants au profit des PME ;
- structurer 01 partenariat avec une banque privé, Coris Banque International, pour le financement d'un agro Dealer, la société coopérative Faso Dembé ;
- mettre en place uned'une subvention auprès de Yelen-Assurance pour le développement de produits de micro-assurance d'assurance au profit des acteurs de l'informel ;
- faciliter l'octroi 1 594 253 110 FCFA de financement additionnel au PME ;
- digitaliser les transactions de 1814 PME.

Composante 3 : Gestion des connaissances (capitalisation, documentation et diffusion des leçons apprises)

Il est attendu à l'issue de l'implémentation de cette composante (R3) la disponibilité des supports de communication. Transversale aux deux précédentes, cette composante, veille au suivi efficace des actions programmées, à la capitalisation des outils et bonnes pratiques à identifier en vue de leur large diffusion.

Output.3 : *Des supports de communication sont élaborés*

De nombreuses activités ont été réalisées. On peut noter :

- la production de supports de communication que sont les blocs, les capsules vidéo, les notes de capitalisation sur la SAM 2019 , le tour du Faso 2019 , la cartographie des technologies de

compagnie au Burkina, les 48 heures d'opportunités d'affaires et de financement des femmes entrepreneures, article de presse sur l'entrepreneuriat féminin, entrepreneuriat, partenariat avec le Ministère de l'Economie des finances et du développement dans le contexte du covid 19 <https://www.uncdf.org/article/5867/au-burkina-faso-la-crise-de-la-covid-19-booster-les-femmes-entrepreneures>, Appui à l'Agritech Yolsé de Jardin Green Hope : Innovation au Burkina Faso Yolsé, le pari réussi, lien d'immersion : <https://www.uncdf.org/article/5963/innovation-au-burkina-faso-yolse-le-pari-reussi>, Article thématique sur l'innovation (Rigo Faso, Faso Drone, Yolsé, Plateforme unifiée) : au Burkina Faso, des innovations digitales pour la résilience économique et climatique <https://www.uncdf.org/article/6094/burkina-faso-des-innovations-digitales-pour-la-resilience-economique-et-climatique>, etc. Ces différents outils ont été publiés sur le site UNCDF, YouTube et les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, etc.)

- le développement d'un partenariat avec AKVO, une firme spécialisée dans l'élaboration d'outils de collecte et de suivi digitale des indicateurs des projets, pour l'implémentation de la solution de collecte mobile des indicateurs de performance des projets des partenaires et prestataires de PARI, notamment des indicateurs du projet FCPB, PMBF, Green Hope.
- le soutien du MTPCE dans la promotion et l'élaboration des rapports du tableau de bord sur l'Inclusivité du développement de l'économie et des services numériques, de la mise en place du Groupe de Référence pour l'appropriation de l'outil IDES, la réalisation d'une étude sur la numérisation des centres communautaires (en cours), le renforcement des capacités des étudiants, des professionnels du secteur, des cadres du MTPCE dans le domaine de la domotique, la formation des futurs entrepreneurs (jeunes, femmes, professionnels du secteur) (en cours) et la formation sur l'assemblage et l'utilisation de drones à usage civil au profit des cadres du MENPTD, des étudiants, des professionnels (en cours).
- l'accompagnement du MEFP dans la diffusion de la stratégie nationale de l'inclusion financière du SP-PIF, du programme national de l'éducation financière et la mise en place du groupe de travail sur la finance digitale.

Composante 4 : Gestion efficace et efficiente du programme

Cette composante vise la gestion efficace et efficiente du programme et l'atteinte effective des objectifs et résultats dans les délais et les budgets requis.

Output.4 : Le programme est géré efficacement

S'agissant de ce résultat, la gestion de PARI est assurée par une équipe composée d'une dizaine de personnes. Cette équipe a connu des changements à maintes reprises du fait du départ de certains staffs.

Par ailleurs, étant sous la tutelle du MEFP, PARI est rattaché au programme budgétaire « Pilotage de l'Economie et du développement (PED) » et s'inscrit dans l'action : « Gestion de l'information économique, financière et sociale ». A ce titre il a participé à tous les comités revus organisés par le Ministère. Il a également bénéficié de 03 supervisions dudit ministère.

Autres réalisations de PARI

Les interventions de PARI ont contribué aux résultats ci-après :

- Mise en place d'une initiative complémentaire sur les énergies renouvelables
- Participation à la mise en œuvre des projets :
 - Gouvernance locale des ressources forestières : phase de consolidation et de mise à l'échelle,

- Autonomisation, accès à la santé sexuelle et reproductive et meilleure implication des femmes et jeunes vulnérables dans la protection de l'environnement et la prévention et gestion de conflits au Burkina Faso/ UNFPA (financement luxembourgeois) (2018-2021) ; et leadership et autonomisation des jeunes/UNFPA (financement Pays Bas) (2021-2025) ;
- Négociations de deux projets, l'Initiative de financement des femmes entrepreneurs dans la filière karité et le programme d'appui à la mise en place de fonds de garantie.

Annexe 2 : Statut actuel de la mise en œuvre du CE4PR

Comme PARI, l'approche adoptée par CE4PR est le « Faire-Faire ». A cet effet, il a lancé un processus de recrutement qui a abouti à l'enrôlement de 9 ESCOs, 1 PSF et 1 PSP, ainsi que de 3 Incubateurs proposés. Ces structures ont bénéficié chacune de subventions dont les montants vont de 100 000 USD à 300 000 USD pour la réalisation d'un certain nombre d'activités.

Les principales performances obtenues au 31 mars 2022 par résultats se résument comme suit :

Résultat 1 : accélérer le développement et l'intensification des activités des sociétés de services énergétiques du secteur privé consistant à fournir des solutions d'énergie propre à des fins productives / génératrices de revenus et domestiques aux consommateurs du dernier kilomètre et à incuber les petits entrepreneurs et les micros et petites entreprises du secteur de l'énergie propre ainsi que les petites et moyennes entreprises (PME)

De ce résultat, il est attendu (i) le soutien des entreprises de services énergétiques (ESCO) du secteur privé qui fournissent des produits et des services d'énergie propre à des fins productives / génératrices de revenus et domestiques aux groupes cibles, ainsi que des solutions innovantes de financement de la consommation, telles que des solutions de prépaiement (PAYG) ; (ii) l'aide aux entreprises partenaires à mobiliser des financements à long terme supplémentaires pour couvrir leurs besoins en fonds de roulement, financer l'expansion de leurs activités et développer des modèles économiques performants ; et (iii) le soutien à la création de petits entrepreneurs en énergie propre et de micro et petites entreprises (MPE), en particulier dans les zones rurales et périurbaines.

Les actions réalisées ont permis d'atteindre les progrès suivants :

Le Fond des Energies Renouvelables pour la Résilience - Burkina Faso (FERR-BF) a commencé la mise en œuvre avec ses partenaires et a réalisé les premiers résultats.

- 9 entreprises de services énergétiques (ESCO),
- 531 emplois directs créés (par l'activité des entreprises partenaires),
- 302 emplois indirects créés (par l'activité économique des clients d'entreprises partenaires obtenant un accès à une énergie propre),
- 3 modules numériques d'information et / ou d'éducation développés et distribués
- 7 sessions de sensibilisation et d'éducation organisées dans les communautés cibles
- 3 incubateurs sélectionnés,

De nouveaux outils ont été créés, notamment l'élaboration de quatre modules de formation sur les aspects techniques de la cuisson et des solutions solaires et les avantages de chacun.

Résultat 2 : catalyser le développement de produits et services financiers innovants et abordables, adaptés aux besoins des consommateurs de produits et services d'énergie propre (groupes cibles) ainsi qu'aux besoins des ESCO, en vue d'accélérer la fourniture et l'accès à des solutions d'énergie propre.

Concernant ce résultat, il est prévu (i) d'aider les prestataires de services financiers (PSF), institutions de microfinance (IMF), banques, opérateurs de réseaux mobiles (MNO), Fintech) dans le développement de produits et services financiers innovants, abordables et accessibles adaptés aux besoins des groupes cibles (utilisateurs finaux) à accéder à des produits et services d'énergie propre à des fins productives / génératrices de revenus et domestiques ; (ii) assister les fournisseurs de services financiers dans le développement d'instruments financiers innovants, abordables et accessibles, adaptés aux besoins de financement des sociétés de services énergétiques pour le fonds de roulement, l'expansion des activités et la reproduction à plus grande échelle de modèles économiques performants pour la fourniture de produits et services d'énergie propre aux groupes cibles ; et (iii) soutenir le développement du marché des services financiers numériques (DFS), y compris des systèmes de paiement numériques.

Les activités réalisées ont permis :

- 1 convention signée avec un prestataire de service financier
- 1 convention signée avec un prestataire de service de paiement
- Ouverture du guichet de Koupela et des guichets mobiles de Pouytenga et Zorgho
- Mobilisation de l'épargne (25 000\$)
- Volume de décaissement de crédit (30 000\$)
- 4 applications de modules distribuées
- Des instruments de financement mixte développés
- tenue de la première réunion du groupe de travail dédié au secteur des énergies renouvelable ;
- 1 document de partage de connaissance produit ; Développement d'une plateforme PAYGO

Résultat 3 : contribuer à promouvoir le développement d'un marché florissant des énergies propres pour des utilisations productives / génératrices de revenus et domestiques au Burkina Faso.

Pour ce volet, il est attendu la coordonner et la stimulation des activités des différents acteurs du marché de l'énergie propre au Burkina Faso et la mise en œuvre des activités de partage de connaissances et d'apprentissage.

En termes de progrès, CE4PR enregistre :

3 bulletins d'information électronique créé,

les bulletins d'information ont touchés plus 300 utilisateurs,

2 ateliers organisés.

Annexe 3 : Approche genre

Les cibles clés de UNCDF étant les populations vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, PARI et le CE4PR ont accordé une attention particulière au genre en systématisant la prise en compte des inégalités entre les sexes depuis la formulation du projet, la formulation des indicateurs de performance et dans la mise en œuvre des activités. Les actions de la composante 1 du projet vise essentiellement les femmes et les jeunes. les interventions doivent toucher au moins 50% de femmes et 25% de jeunes.

Annex 4. UNCDF IRRM 2022-2025 Logic Model

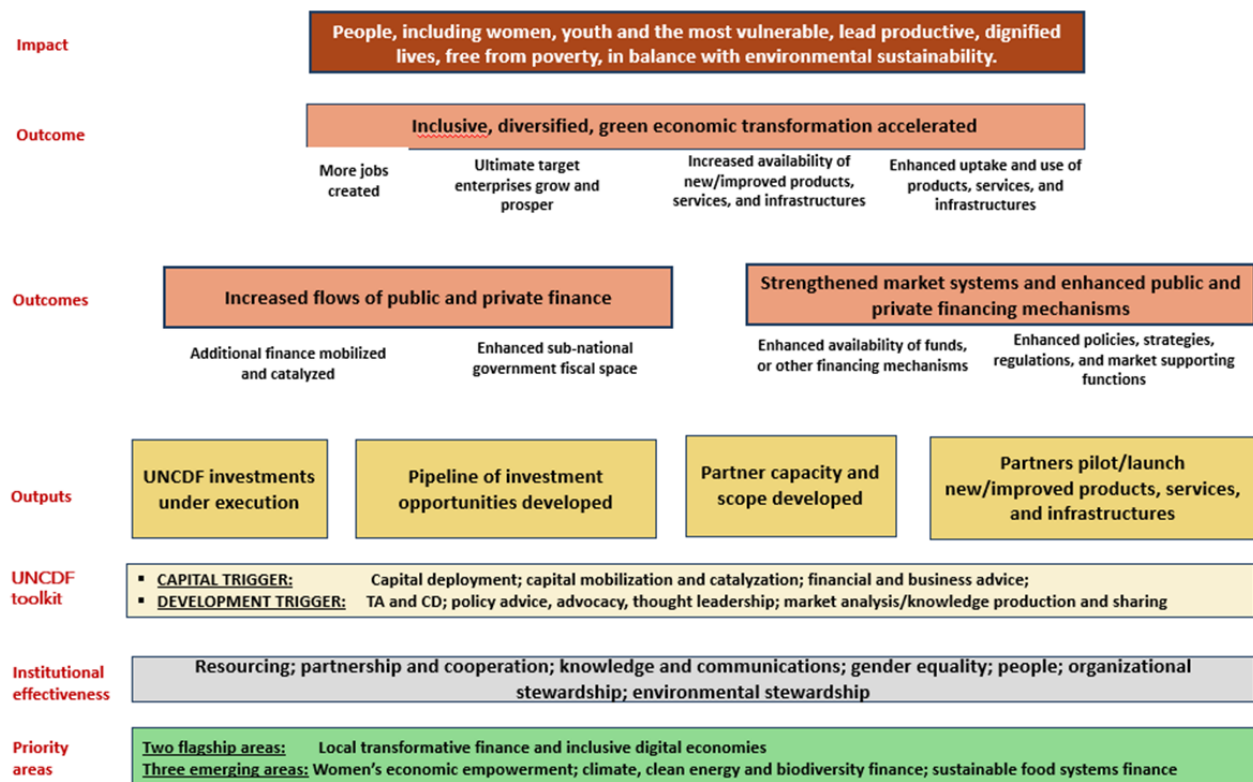


Table 1

Result	Commentary
<i>Impact</i>	

People, including women, youth and the most vulnerable, lead productive, dignified lives, free from poverty, in balance with environmental sustainability	The impact statement focuses on economic, social and environmental change - impact on people's lives – that is expected to flow from inclusive, diversified, green economic transformation.
<i>Outcome 1: Inclusive, diversified, green economic transformation accelerated</i>	
More jobs created	This sub-outcome measures employment growth where UNCDF has plausibly made a significant contribution through its support to the entities concerned.
Ultimate target enterprises grow and prosper	This sub-outcome addresses <i>ultimate target</i> enterprises – mostly micro and small enterprises that UNCDF targets, directly or indirectly, for viability and growth because of the likely impact that will have. This distinguishes them from enterprises that UNCDF supports in order to provide products, services and infrastructure for the benefit of the ultimate target enterprises, or targeted populations more generally.
Increased availability of products, services, and infrastructures	This sub-outcome is concerned with the supply side of the markets and local government systems that UNCDF supports. It captures products, services, and infrastructures catalyzed through UNCDF support and influence.
Enhanced uptake and use of products, services, and infrastructure	For markets to be sustained, local government systems to fulfil their purposes, and enterprises and people to benefit, there needs to be uptake and sustained use of products, services and infrastructures by the intended users. This is the focus of the sub-outcome. UNCDF support or influence will have been a substantive factor.
<i>Outcome 2: Increased flows of public and private finance</i>	
Additional finance mobilized and catalyzed	This sub-outcome covers all finance – both public and private – that UNCDF has helped directly or indirectly to attract to enterprises and local governments. In line with OECD methodology, UNCDF defines mobilized finance as sums attracted during the lifetime of UNCDF's own investments. Catalyzed finance is sums that are attracted to enterprises / projects after UNCDF concludes its involvement.
Enhanced sub-national government fiscal space	Fiscal space is defined by the IMF as the “room in a government's budget that allows it to provide resources for a desired purpose without jeopardizing the sustainability of its financial position or the stability of the economy” https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2005/06/basics.htm Fiscal space can be enhanced through taxes, revenues, transfers from other levels of government, finance from outside, including from domestic and international investors and donors. UNCDF support will have been a substantive factor in this sub-outcome.
<i>Outcome 3: Strengthened market systems and enhanced public and private financing mechanisms</i>	

Enhanced availability of funds or other financing mechanisms	This sub-outcome covers managed funds, bonds etc and not individual investments. UNCDF support will have been a substantive factor in this sub-outcome.
Enhanced policy, strategy, and regulation	This sub-outcome represents policies, strategies and regulations that have passed through the necessary political or other processes and have been adopted.
<i>Outputs</i>	
1. UNCDF investments under execution	UNCDF investments are grants – reimbursable and non-reimbursable – loans and guarantees.
2. Pipeline of investment opportunities developed	These are investment opportunities for third parties that have been brought about substantially through UNCDF support – e.g., technical assistance/advisory services and capacity development. UNCDF may also invest in these opportunities, but those investments would appear as “under execution” in Output 1.
3. Partner capacity and institutional/organizational scope developed	Partners include central and local governments, financial and digital service and infrastructure providers, SMEs and third parties developing funds or other structured investment vehicles. Tools include technical assistance and capacity development (often together), financial and business advice, thought leadership, advocacy and knowledge sharing.
4. Partners pilot / launch new or improved products, services and infrastructure	Partners are private and public organizations that UNCDF supports directly, usually over a significant period. The objective – particularly with products and services – is usually to demonstrate feasibility, and thereby attract replication by others as well as scaling by the partner.

Tier One: Impact

Impact: People, including women, youth and the most vulnerable, lead productive, dignified lives, free from poverty, in balance with environmental sustainability				
Impact indicators		Baseline	Latest data	Expected direction of progress
Imp 1	Global poverty headcount a) Proportion of population below the international poverty line, by sex, age, employment status and geographical location (urban/rural) (SDG indicator 1.1.1) b) Proportion of population living below the national poverty line, by sex and age (SDG indicator 1.2.1)			
Data source: UN SDG Global Database https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Impact indicator 1				

Imp 2	Multidimensional poverty headcount: a) proportion of population in multidimensional poverty b) proportion of population vulnerable to multidimensional poverty (UNDP outcome indicator 2.1)			
	Data source: UNDP Human Development Report Office http://hdr.undp.org/en/composite/MPI Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable			
Imp 3	Planetary pressures-adjusted Human Development Index (UNDP impact indicator 2b)			
	Data source: UNDP Human Development Report Office http://www.hdr.undp.org/en/content/planetary-pressures%E2%80%93adjusted-human-development-index-phdi Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable			

Tier Two: Outcomes

Outcome 1: Inclusive, diversified, green economic transformation accelerated						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
More jobs created						
Oc 1.1	Percentage change in the number of full-time equivalent jobs in entities supported by UNCDF					
Data source: Partner reports and/or UNCDF surveys Approach to the indicator. HIPSO methodology https://indicators.ifipartnership.org/thematic-area/#TA-07 ; Disaggregate by sex; and whether the entity is operating to positively impact on climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems.						
	Labor force participation rate for persons aged 15+ (UNDP outcome indicator 2.4)		Latest data:		Expected direction of progress:	
	Data source: ILOSTAT https://ilostat.ilo.org/data/# Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable					
Ultimate target enterprises grow and prosper						
Oc 1.2	a) The number of ultimate target enterprises that have either received direct UNCDF support, or used products, services and infrastructures stemming from UNCDF interventions;					

	b) the % of these that report significant growth					
Data source: Partner reports and/or UNCDF records and surveys Approach to the indicator. a) is cumulative. Disaggregate enterprises by type, ownership (women/men), and whether they are operating to positively impact on climate, clean energy and/or biodiversity; and/or sustainable food systems.						
Increased availability of products, services, and infrastructures						
Oc 1.3	The number of new or improved products, services and infrastructures a) scaled up by UNCDF-supported partners; b) crowded in through UNCDF or its partners' influence					
Data source: Partner reports and/or UNCDF records and surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate product, service and infrastructure by type and by whether they are designed to positively impact on a) women's economic empowerment; b) climate, clean energy and biodiversity; and/or c) sustainable food systems. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: Outcome indicators 1.1 and 1.7						
	<i>The percentage of population living in households with access to basic services (SDG indicator 1.4.1)</i>		Latest data:		Expected direction of progress:	
Data source: UN SDG Global Database https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database Contextual indicator – UNCDF's contribution not measurable						
Enhanced uptake and use of products, services and infrastructure						
Oc 1.4	The number of people engaging with UNCDF-supported products, services and infrastructures					
Data source: UNCDF records and surveys; partner surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate product, service and infrastructure by type and by whether they are designed to positively impact on women's economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems. Disaggregate people by sex and age. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: 1.2 and 1.3						
	<i>The percentage of small-scale industries with a loan or line of credit (SDG indicator 9.3.2)</i>		Latest data:		Expected direction of progress:	
Data source: UN SDG Global Database https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database Contextual indicator – UNCDF's contribution not measurable						
	<i>The proportion of adults (15 and older) with an account at a bank or other financial</i>		Latest data:		Expected direction of progress:	

	institution or with a mobile-money-service provider (SDG indicator 8.10.2)					
Data source: UN SDG Global Database https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Impact indicator 2						
Outcome 2: Increased flows of public and private finance						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Additional finance mobilized and catalyzed						
Oc 2.1	US\$ value of finance mobilized in association with UNCDF investments					
Data source: UNCDF records and surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by public/private; and whether the finance is designed to positively impact on women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Outcome indicator 2.4						
Oc 2.2	US\$ value of finance catalyzed in association with UNCDF investments and/or technical assistance/advice					
Data source: UNCDF surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by public/private; and whether the finance is designed to positively impact on women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems.						
	Amount (in US dollars) of public and private finance leveraged for the SDGs (at national level) (UNDP indicator E.3.1)		Latest data:		Expected direction of progress:	
Data source: UNDP Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable						
	Net official development assistance, total and to least developed countries, as a proportion of the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) Development Assistance Committee donors’ Gross National Income (SDG 17.2.1)		Latest data:		Expected direction of progress:	
Data source: OECD Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable.						
Enhanced sub-national government fiscal space						
Oc 2.3	The number of sub-national governments that have enhanced their fiscal space following UNCDF support					
Data source: UNCDF surveys Approach to the indicator. Cumulative.						

	Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: Outcome indicator 2.2 and Output indicator 1.2.3					
Outcome 3: Strengthened market systems and enhanced public and private financing mechanisms						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Enhanced availability of funds and other financing mechanisms						
Oc 3.1	The number of countries introducing and/or strengthening inter-governmental fiscal transfer systems to local government following UNCDF support.					
	Data source: UNCDF records Approach to the indicator. Cumulative. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: Output indicator 1.2.3					
Oc 3.2	The number of funds and other financing mechanisms (excluding inter-government fiscal transfer systems) in operation that are receiving or have received UNCDF support					
	Data source: UNCDF records Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by public/private/mixed; and whether the fund/mechanism is designed to positively impact on women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems.					
Enhanced policy, strategy and regulation						
Oc 3.3	The number of new/improved policies, strategies and regulations that have been adopted following UNCDF support or influence.					
	Data source: UNCDF records and surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by type (policies/strategies/regulations) and whether they are designed to positively impact on inclusive digital economies; women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Outcome indicator 1.4					
	Number of policies, strategies and laws that promote enabling and regulated digital ecosystems that are affordable, accessible, trusted, and secure (UNDP indicator E.1.1)		Latest data:		Expected direction of progress:	
	Data source: UNDP Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable.					
	Number of policies and regulatory and institutional frameworks developed and adopted by public		Latest data:		Expected direction of progress:	

	<i>and private actors to align public and private finance with the SDGs: (UNDP indicator E.3.2)</i>			
	Data source: UNDP Contextual indicator – UNCDF’s contribution not measurable.			

Tier Three: Outputs

Output 1: UNCDF investments under execution						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Op 1.1	The number and total US\$ value of UNCDF investments under execution at the end of the year					
	Data source: UNCDF records					
	Approach to the indicator. Disaggregate by type of investment, sector, and whether directed at public or private entities, or PPP. Also disaggregate by whether designed to positively impact on inclusive digital economies; women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; sustainable food systems.					
	Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Output indicator 1.1.1					
Op 1.2	Performance of US\$ value-weighted UNCDF investments against their specific KPIs					
	Data source: UNCDF records and surveys. Anticipated performance against a tailored set of KPIs will be followed through and scored at the end of the investment cycle. Scores will be computed with weighting by the value of the investments.					
	Approach to the indicator. Report separately by type of investment, including different types of grant, and whether investees are public, private or PPP entities. System for performance scoring TBD.					
	Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Output indicator 1.1.2					
Output 2: Pipeline of investment opportunities developed						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Op 2.1	The number and estimated US\$ value of opportunities that are a) investment-ready; and b) received initial offers from an investor, following UNCDF support					
	Data source: UNCDF records and surveys					
	Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by whether intended investees are public, private or PPP; and whether the investments are designed to positively impact on inclusive digital economies; women’s economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; sustainable food systems.					
Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Output indicator 1.1.3						

Output 3: Partner capacity and institutional/organizational scope developed

Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Op 3.1	The number of new/improved policies, strategies and regulations that are or have been in development in the SF period with UNCDF support and/or with clear link to UNCDF advocacy					
Data source: UNCDF records and surveys Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by type (policies, strategies and regulations) and whether they are designed to positively impact on inclusive digital economies; women's economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: Output indicators 1.3.1 and 1.3.2						
Op 3.2	The number of funds or other financing mechanisms that are or have been in development in the SF period with support from UNCDF					
Data source: UNCDF records Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by public/private/mixed; and whether the fund/mechanism is designed to positively impact on women's economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems.						
Op 3.3	The number of product, service and infrastructure providers that are or have been supported by UNCDF in the SF period with capacity development and/or technical assistance					
Data source: UNCDF records Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by type of provider and whether the support is designed to positively impact on women's economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Output indicator 1.2.1						
Op 3.4	The number of commitments to Better Than Cash Alliance (BTCA) to transition cash to electronic payments.					
Data source: BTCA reports Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by partner type Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: Output indicator 1.2.2						

Output 4: Partners pilot / launch new or improved products, services and infrastructure

Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Op 4.1	The number new or improved products, services and infrastructures piloted / launched with UNCDF support					

	Data source: UNCDF records Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by type of product, service and infrastructure and by whether they are designed to positively impact on inclusive digital economies; women's economic empowerment; climate, clean energy and biodiversity; and/or sustainable food systems					
Op 4.2	The number of people who have received capability support					
	Data source: Partner reports Approach to the indicator. Cumulative. Disaggregate by type of product, service and infrastructure and people by sex and age.					

Tier Four: Institutional Effectiveness

Institutional Effectiveness 1: Resourcing						
Indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 1.1	a) Total US\$ core funding; and b) # partners contributing					
	Data source: HQ Management Support unit. Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: IE indicators 1.1 and 2.1					
Inst 1.2	US\$ volume and % non-core funding mobilized; disaggregated by funding source type					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicators: IE indicators 1.2 to 1.4 and 2.2 (QCPR-related)					
Inst 1.4	The number of countries where UNCDF provided support on sustainable financing for development					
	Data source: HQ Management Support unit (UNDP indicator)					
Inst 1.5	Percentage share of core and total country-level programme expenditures (excluding local resources) spent in LDCs					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 1.8					
Inst 1.6	Percentage of delivery against approved budget					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 1.5					
Inst 1.7	Percentage of total UNCDF expenditure committed to capital					

	investments (disaggregated by type)					
Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 1.7						
Inst 1.8	Percentage of total UNCDF expenditure committed to a) management activities and b) travel costs					
Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 1.6						
Institutional Effectiveness 2: Partnership and cooperation						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 2.1	The number of joint programmes / projects between UNCDF and other UN partners					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit (UNDP indicator)						
Inst 2.2	The percentage of programmes / projects implemented in collaboration with a) International Financial Institutions and Development Finance Institutions; b) private sector; c) civil society organizations; d) multiple stakeholder categories					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit (UNDP indicator – modified)						
Inst 2.3	The percentage of initiatives mainstreaming South-South and triangular cooperation as an implementation modality, disaggregated by type of initiative					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit (QCPR-related)						
Institutional Effectiveness 3: Organizational stewardship						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 3.1	a) Annual number of completed evaluations; b) of which the number that are i) joint evaluations; and ii) independent system-wide and UN Cooperation Framework evaluations					
Data source: UNCDF Evaluation plan Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.1 (QCPR-related)						

Inst 3.2	Implementation rate (%) of agreed actions in evaluation management responses					
	Data source: Evaluation unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.2					
Inst 3.3	The percentage of UNCDF evaluations assessed by UNDP Independent Evaluation Office’s external quality assessment which are rated satisfactory or above					
	Data source: Evaluation unit, UNDP IEO quality assessment report Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.3					
Inst 3.4	The percentage of UNCDF programmes annually covered by the audit of Office and Audit Investigation					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.4					
Inst 3.5	The percentage of audits that are unqualified					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.5					
Inst 3.6	Implementation rate of agreed-upon audit recommendations					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.6					
Inst 3.7	The percentage of programmes / projects that regularly update risk logs in the project documents					
	Data source: HQ Management Support unit					
Inst 3.8	The percentage of programmes / projects, which were at least 18 months into implementation at the beginning of the year, that conducted an independent review of progress during the year					
	Data source: HQ Management Support unit					
Institutional Effectiveness 4: Gender equality						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 4.1	The percentage of UNSWAP on GEEW minimum standards met or exceeded					
	Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 3.7 (QCPR- related)					
Inst 4.2	The percentage of projects categorised with gender markers a) 2 and b) 3					

	Data source: HQ Management Support unit (QCPR-related)
--	--

Institutional Effectiveness 5: People						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 5.1	The percentage of staff who are female a) at all levels and b) in managerial positions					
Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 4.1 (QCPR-related)						
Inst 5.2	The percentage of staff surveyed who rated UNCDF favourably on Global Staff Survey, disaggregated by sex, in a) empowerment and b) engagement dimensions					
Data source: HQ Management Support unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 4.2						
Institutional Effectiveness 6: Knowledge and communications						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target
Inst 6.1	Number of monthly unique visitors to public external website					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 5.1						
Inst 6.2	The number of people engaged with UNCDF social media platforms					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 5.2						
Inst 6.3	The number of knowledge / thought leadership products downloaded from public external website					
Data source: HQ Partnership, Policy and Communication unit						
Inst 6.4	Percentage of annual expenditure accounted for and reported on IATI dashboard					
Data source: HQ (via IATI dashboard) Related UNCDF IRRM 2018-2021 indicator: IE indicator 5.4 (QCPR-related)						
Institutional Effectiveness 7: Environmental stewardship						
Institutional Effectiveness indicators		Baseline	2022 milestone	2023 milestone	2024 milestone	2025 target

Inst 7.1	The percentage of projects applying (UNDP's) environmental and social standards					
	Data source: HQ Management Support unit (QCPR-related)					
Inst 7.2	Total carbon footprint of UNCDF staff and consultants' air travel					
	Data source: HQ Management Support unit					

Annexe 5 : Questions de contrôle qualité

Cahier des charges et conception de l'évaluation (15%)	
1. Le cahier des charges définit-il les priorités de l'évaluation de façon claire, logique et réaliste ?	• Suit-il la structure proposée et détaillée dans ce guide ? • Définit-il la finalité, le champ et les objectifs de l'évaluation ? • Indique-t-il les produits et/ou réalisations à évaluer ? • Indique-t-il le contexte et les détails de l'évaluation ? • Fournit-il des informations concernant le cadre de résultats et la théorie du changement, dans le texte principal ou les annexes ? • Fournit-il des informations concernant les bénéficiaires du projet/programme (type, sexe, nombre) ?
2. Le cahier des charges établit-il clairement le calendrier de l'évaluation et les jours qui y sont alloués ?	• Fournit-il un calendrier pour le champ et les priorités de l'évaluation ? • Les jours alloués pour l'ensemble de l'évaluation sont-ils précisés et appropriés compte tenu du champ de l'évaluation ? • La taille requise de l'équipe d'évaluation est-elle indiquée et tient-elle compte des besoins et du champ de l'évaluation ? • Les rôles et responsabilités des membres de l'équipe (lorsqu'une équipe est requise) sont-ils définis ?
3. Le cahier des charges expose-t-il clairement les dispositions de gestion et de mise en œuvre de l'évaluation ?	• Le rôle des partenaires de l'évaluation est-il clairement précisé ? • Un mécanisme de feed-back est-il clairement défini ?
4. Le cahier des charges expose-t-il clairement l'approche et la méthodologie proposées pour l'évaluation ?	• Le nombre de questions d'évaluation semble-t-il approprié compte tenu du champ de l'évaluation ? • L'approche méthodologique générale est-elle exposée ? • Les données requises, leurs sources et les approches pour leur analyse sont-elles

5. Le cahier des charges requiert-il d'examiner la prise en compte des problématiques liées aux inégalités entre les sexes, aux groupes vulnérables, au handicap et/ou au non-respect des droits humains ? (projets autres que ceux financés par le FEM) • Le cahier des charges demande-t-il des détails concernant des questions spécifiques liées à l'égalité des sexes, aux groupes vulnérables, au handicap et/ou aux droits humains ? • Le cahier des charges expose-t-il les outils, méthodologies et approches d'analyse des données proposés afin de répondre à cette exigence ?
Structure du rapport d'évaluation, méthodologie et sources de données (30%)
Les objectifs, les critères, la méthodologie et les sources de données de l'évaluation sont-ils entièrement décrits et sont-ils appropriés compte tenu de l'intervention évaluée et des raisons pour lesquelles l'évaluation est menée ?
STRUCTURE
Le rapport d'évaluation est-il bien équilibré et structuré ? • Suit-il la structure détaillée proposée dans ce guide (section 4, 4.4.5 et annexe 4) ? Dans la négative, la structure choisie concourt-elle à un rapport bien équilibré ? • Le rapport fournit-il des informations suffisantes et compréhensibles concernant le contexte et le projet évalué ? • Est-il d'une longueur raisonnable ? • Les annexes requises sont-elles fournies ?
2. Le rapport d'évaluation couvre-t-il clairement les objectifs de l'évaluation tels que définis dans le cahier des charges ?
METHODOLOGIE
3. L'approche méthodologique de l'évaluation est-elle clairement exposée ? • Les modifications par rapport à l'approche proposée et leurs raisons sont-elles expliquées ?
4. La nature et l'étendue des rôles et de la participation des parties prenantes sont-elles expliquées de façon adéquate ?
5. L'évaluation analyse-t-elle clairement le degré de pertinence/cohérence du projet ou programme ?
6. L'évaluation analyse-t-elle clairement le degré d'efficacité du projet ou programme ?
7. L'évaluation analyse-t-elle clairement le degré d'efficience du projet ou programme ?
8. L'évaluation analyse-t-elle clairement le degré de viabilité/durabilité du projet ou programme ?
RECUEIL DES DONNÉES
9. Les méthodes de recueil et d'analyse des données sont-elles clairement exposées ? • Les sources de données sont-elles clairement exposées (y compris les méthodes de triangulation) ? • Les approches d'analyse des données sont-elles détaillées ? • Les méthodes et outils de recueil des données sont-ils expliqués ?

10. L'approche de recueil et d'analyse des données est-elle appropriée au champ de l'évaluation ? • Un jeu complet de sources de données est-il inclus lorsque cela est approprié (en particulier pour la triangulation) ? • Un jeu complet d'enquêtes quantitatives et qualitatives ainsi que les approches employées pour leur analyse sont-ils inclus lorsque cela est approprié ? • L'analyse des données et les citations sont-elles clairement présentées dans le rapport ? • Les réunions avec les parties prenantes et les bénéficiaires ainsi que les enquêtes auprès de ces interlocuteurs sont-elles documentées lorsque cela est approprié ?
Les éventuelles modifications de l'approche d'évaluation ou contraintes rencontrées dans la mise en œuvre sont-elles clairement expliquées ? • Les problèmes d'accès aux données ou de vérification des sources de données sont-ils clairement expliqués ? • Les problèmes de disponibilité des personnes à interroger sont-ils clairement expliqués ? • La façon dont ces contraintes ont été gérées est-elle expliquée ?
CONTENU DU RAPPORT
12. L'évaluation établit-elle les liens avec la stratégie du programme de pays du PNUD et/ou avec le plan-cadre (PCNUDD/PNUAD) ? • La théorie du changement du programme/projet et sa pertinence sont-elles analysées ? • Les liens du programme/projet avec la stratégie du programme de pays du PNUD sont-ils analysés ? • Les liens avec le plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (PCNUDD) sont-ils analysés ?
13. L'évaluation établit-elle les liens avec les stratégies et plans du gouvernement national dans le secteur ou le domaine concerné ? • Les possibilités de développement ou de renforcement des capacités nationales sont-elles analysées ?
14. L'évaluation couvre-t-elle en détail le financement du projet et les données à ce sujet (en particulier pour les projets financés par le FEM) ? • Les écarts entre les dépenses planifiées et réelles sont-ils expliqués ? • Les observations issues des audits financiers dont le projet a fait l'objet sont-elles prises
Le cadre de résultats initial, la conception S&E, la mise en œuvre et la qualité globale du programme/projet sont-ils analysés ? • Les données de suivi fournies sont-elles suffisamment détaillées pour permettre les analyses requises pour l'évaluation ? • Les données sont-elles ventilées par sexe et par groupe vulnérable ?
Le rôle catalytique du programme/projet est-il analysé, c'est-à-dire sa contribution au bien public, sa démonstration d'une approche pouvant servir de modèle, sa réplication et/ou son extension ? (POUR LES PROJETS FINANCÉS PAR LE FEM UNIQUEMENT)
Tous les indicateurs du cadre logique sont-ils évalués individuellement, avec indication du niveau final atteint ?
Thématiques transversales

Le rapport d'évaluation couvre-t-il la prise en compte des problématiques liées aux inégalités entre les sexes et d'autres thématiques transversales clés ?
Dans les cas pertinents, l'évaluation analyse-t-elle l'impact de l'intervention sur les problématiques liées aux inégalités entre les sexes, aux droits humains, au handicap et aux groupes vulnérables ?
Le rapport analyse-t-il les liens entre pauvreté et environnement, ou la viabilité/durabilité des moyens de subsistance, lorsque cela est pertinent ?
Le rapport examine-t-il les questions liées à la réduction des risques de catastrophes ainsi qu'à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers, lorsque cela est pertinent ?
Le rapport examine-t-il les questions liées à la prévention des crises et au redressement, lorsque cela est pertinent ?
L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font-elles partie du champ de l'évaluation, et les critères et questions de l'évaluation sont-ils conçus de façon à garantir le recueil des données relatives à ces thématiques ? • L'évaluation définit-elle un objectif visant spécifiquement l'égalité des sexes, les droits humains et/ou les problématiques liées aux inégalités entre les sexes, ou bien la prise en compte de ces thématiques est-elle systématiquement examinée pour tous les objectifs de l'évaluation ? • L'évaluation prévoit-elle un critère visant spécifiquement l'égalité des sexes et/ou les droits humains, ou prévoit-elle l'examen systématique de la prise en compte de ces thématiques pour tous les critères d'évaluation ? • L'évaluation comporte-t-elle une ou plusieurs questions visant spécifiquement la contribution à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ?
L'évaluation adopte-t-elle une méthodologie, des méthodes, des outils et des techniques d'analyse des données sensibles aux inégalités entre les sexes ? • L'évaluation précise-t-elle comment la méthodologie intègre les problématiques liées aux inégalités entre les sexes, notamment la façon dont les méthodes de recueil et d'analyse des données intègrent ces problématiques et garantissent le recueil de données ventilées par sexe ? • La méthodologie d'évaluation recourt-elle à une combinaison appropriée de méthodes afin d'analyser la contribution à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ? • Un éventail large et diversifié de sources de données et de processus (triangulation, validation) est-il employé afin de garantir le caractère inclusif, l'exactitude et la crédibilité de l'évaluation ?

Les constatations, conclusions et recommandations sont-elles sensibles aux inégalités entre les sexes ? • L'évaluation comporte-t-elle une section consacrée au contexte qui couvre notamment les groupes sociaux spécifiques affectés et/ou expose les instruments ou politiques relatifs à l'égalité des sexes et aux droits humains ? • Les constatations comprennent-elles une analyse claire et transparente des données, qui expose et contraste les préoccupations/rôles des différents groupes sociaux et/ou ventile les données quantitatives par sexe, lorsque cela est approprié ? • Les effets inattendus de l'intervention sur l'égalité des sexes et les droits humains sont-ils décrits ? • Le rapport d'évaluation fournit-il des recommandations visant spécifiquement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et définit-il les priorités d'action visant à améliorer les résultats dans ces domaines, l'intervention elle-même ou les futures initiatives dans ces domaines ?
L'évaluation examine-t-elle la prise en compte des problématiques liées au handicap ? • Les questions d'évaluation couvrent-elles différents aspects de la prise en compte des problématiques liées au handicap ? • Les constatations et les analyses consignées dans l'évaluation fournissent-elles des données et établissent-elles des faits concernant la prise en compte des problématiques liées au handicap ? • Les conclusions et/ou les recommandations de l'évaluation tiennent-elles compte des constatations faites concernant la prise en compte des problématiques liées au handicap ?
L'évaluation établit-elle les liens avec les objectifs de développement durable (ODD) ainsi que leurs cibles et indicateurs pertinents pour le domaine évalué ?
L'évaluation finale couvre-t-elle les mesures de précaution sociales et environnementales de façon adéquate, lorsque cela est approprié ? (POUR LES PROJETS FINANCÉS PAR LE FEM UNIQUEMENT)
Constatations, conclusions et recommandations de l'évaluation

Le rapport expose-t-il ses constatations, conclusions et recommandations de façon claire et concise, en veillant à les étayer ?
CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS
Le rapport d'évaluation présente-t-il un ensemble de constatations formulées avec concision et s'articulant avec logique ? • Les constatations sont-elles structurées autour des critères et questions d'évaluation ? • Les constatations sont-elles détaillées et étayées par des éléments factuels ? • Les constatations vont-elles plus loin que la simple analyse de la mise en œuvre de l'intervention ?
Le rapport d'évaluation présente-t-il un ensemble de conclusions formulées avec concision et s'articulant avec logique, chacune se suffisant à elle-même ?
Le rapport d'évaluation présente-t-il un ensemble d'enseignements formulés avec concision et s'articulant avec logique ? • Les enseignements tirés sont-ils substantiels ? • Les enseignements tirés ciblent-ils différents niveaux organisationnels et de mise en œuvre, comme cela est approprié ?
Les constatations et conclusions sont-elles en lien direct avec les objectifs du projet/programme et de l'évaluation ? • Sont-elles en lien direct avec les objectifs du projet/programme ? • Sont-elles en lien direct avec les objectifs de l'évaluation tels que définis par le cahier des charges ?
Les constatations et conclusions sont-elles étayées par des sources de données et des interlocuteurs ? • Les contraintes d'accès aux données et interlocuteurs sont-elles expliquées en détail ?
Les conclusions se fondent-elles sur les constatations de l'évaluation ? • Les conclusions vont-elles au-delà des constatations et dressent-elles un tableau équilibré des forces et des limites de l'intervention ?
Le rapport d'évaluation examine-t-il les risques ?
RECOMMANDATIONS
Les recommandations de l'évaluation sont-elles claires, concises, réalistes et exploitables ? • Les recommandations sont-elles raisonnables compte tenu de l'envergure et du champ du projet/programme ?

Les recommandations sont-elles en lien avec les réalisations et stratégies du programme de pays, et sont-elles exploitables par le bureau de pays ?

- Des orientations sont-elles fournies pour la mise en œuvre des recommandations ?
- Les recommandations précisent-elles le rôle à jouer par les divers acteurs dans leur mise en œuvre (PNUD, gouvernement, programme, partie prenante, autres) ?